

L'opinion française et les Bretons au fil de la guerre de Cent Ans

Si le mot n'éclôt qu'avec la Révolution, il a pourtant bel et bien existé au Moyen Âge, au moins à compter du XIV^e siècle, une opinion publique qui ne se confond pas avec les justifications officielles avancées par les pouvoirs en place et que les écrits des chroniqueurs, des historiens permettent d'approcher : rumeurs, nouvelles plus ou moins fondées, spéculations sur les événements à venir, supputations sur les intentions prêtées aux principaux acteurs de la scène politique et sociale, craintes, ressentiments, bouffées de haine ou de violence, représentations de l'autre, paniques, révoltes, ces sentiments diffus ou exacerbés scandent le tout-venant de l'actualité et ne demeurent certes pas sans influencer sur le cours des choses¹. Dans leur complexité propre, les affaires de Bretagne participent ainsi de l'histoire du royaume à l'heure du grand conflit franco-anglais, d'autant que les Bretons sont fort nombreux à s'y immiscer directement, pour des motivations et sous des bannières assez diverses. Et l'opinion publique régnicole de jauger leurs faits et gestes à l'aune de ses certitudes muables ou immuables !

Le propos de cette communication sera d'esquisser une première approche de ces appréciations, fluctuantes ou pérennes, portées sur les gens d'armes² originaires d'Armorique par le biais de quelques textes³

¹ GUÉNÉE, Bernard, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la «Chronique de Charles VI» du Religieux de Saint-Denis*, Paris, 2002. Cet auteur examine aussi la notion concomitante de propagande politique.

² Ceux du moins qui vivent et combattent sur la terre ferme : leurs homologues marins, très présents dans les batailles navales, plus encore dans les exploits de la course ou de la piraterie, viennent de faire l'objet d'une étude de Marc RUSSON, *La façade maritime du royaume de France et les pouvoirs (XIII^e-XV^e siècle)*, 3 vol. dactylographiés, Université de Rennes 2, 2002. L'image des ducs comme les jugements portés sur leurs fluctuations politiques ne seront examinés ici que marginalement, dans leurs conséquences éventuelles sur le comportement des gens d'armes natifs du duché.

³ «Quelques textes», parce que en bonne logique il conviendrait de fouiller aussi l'ensemble des chroniques, voire toutes les archives locales du royaume, tâche qui excède la capacité d'un chercheur isolé ! La comparaison avec les différents «périphériques» de la carrière des armes, notamment les Gascons et autres *Alamans*, nécessiterait elle aussi une approche comparée approfondie et quantifiée...

répartis sur toute la durée de la crise traversée par la Couronne et ses sujets, puis de risquer en conclusion une hypothèse d'interprétation de l'histoire des relations entre le duché et le royaume sur le moyen terme par le retour du refoulé national français.

L'apparition de stéréotypes contrastés après 1341

Depuis que Philippe IV le Bel a fait de son prince un duc et pair en 1297, la Bretagne apparaît bien mieux assise au sein de l'espace politique français : son duc n'est plus seulement un parent éloigné appartenant à la branche capétienne des Dreux⁴, un vassal de second rang auquel la chancellerie royale avait longtemps appliqué le seul titre de comte, il devient l'un des principaux dignitaires du royaume, appelé comme tel à l'apparat et aux honneurs. Le décès accidentel de Jean II, le 14 novembre 1305, victime de l'écroulement soudain d'un mur vétuste alors qu'il tenait à l'égal de Charles de Valois, le propre frère du roi, la bride du cheval blanc du nouveau pape Clément V à l'issue de son couronnement à Lyon, témoigne de cette promotion du titulaire de la charge ducale. Inauguré en 1312, le long règne de Jean III ne sera troublé par aucun événement majeur même après la Toussaint de 1337 quand Édouard III, petit-fils de Philippe le Bel par sa mère, a entrepris de revendiquer la couronne des lys : de façon tacite, les deux parties principales du conflit naissant s'accordent à laisser le duché en dehors de leur querelle, pour autant que les navires de l'une, en route vers l'Aquitaine, puissent longer paisiblement ses côtes, pour autant aussi que le duc serve le roi de France avec sa retenue personnelle, mais sans engager nécessairement ses sujets dans leur ensemble.

C'est précisément au retour de la vaine mobilisation des armes de France connue sous l'appellation d'«ost de Bouvines», soldée par la trêve d'Esplechin le 25 septembre 1340 après l'écrasante déroute navale de l'Écluse en juin, que Jean III vient à décéder à Caen le 30 avril 1341 après avoir suivi la cour au cœur de l'hiver⁵ : son trépas précipite ses états dans une querelle de succession car il ne laissait ni descendant ni héritier clairement désigné. Dès lors les Bretons se retrouvent impliqués dans la guerre de Cent Ans, pour le pire trop souvent.

⁴ La distanciation de ces liens familiaux explique en grande partie pourquoi Jean III réalise en 1316 une véritable révolution héraldique en abandonnant l'échiqueté de Dreux, aux couleurs royales – azur et or – devenu illisible pour les hermines pleines : PASTOUREAU, Michel, «L'hermine : de l'héraldique ducale à la symbolique de l'État», dans KERHERVÉ, Jean et DANIEL, Tanguy dir., 1491. *La Bretagne, terre d'Europe*, Brest-Quimper, 1992, p. 253-264.

⁵ FROISSART, Jean, *Chroniques*, livre premier, § 138, éd. Siméon Luce, tome II, Paris, 1870, p. 86-88 et variantes en fin de volume.

À la racine du mal, la guerre de Bretagne

Les premières opérations militaires qui embrasent le duché dès l'automne de 1341 ont focalisé l'attention des observateurs lettrés, mais elles n'induisent d'abord aucun jugement péjoratif sur les gens de guerre concernés : c'est qu'il s'agit pour encore d'une querelle familiale, opposant pour des motifs recevables en droit des gens de bonne compagnie dont, très vite, l'héritier du trône de France puis le souverain anglais derrière, respectivement, son cousin germain Charles de Blois agissant au nom de son épouse Jeanne de Penthièvre, et Jean de Montfort. L'informateur inconnu du chanoine liégeois Jean Le Bel⁶ – et donc celui de son illustre plagiaire Jean Froissart – n'y trouve à peu près rien à redire⁷, au contraire : passes d'armes, mots et postures héroïques, dénouements dramatiques ou heureux de trop longs sièges alternent sous la plume de ces chroniqueurs mondains, dans une ambiance d'exquise chevalerie bien faite pour plaire à leur lectorat aristocratique. Nulle condamnation sur le fond comme dans la forme de l'entreprise de Jean de Montfort ou de l'ingérence intéressée d'Édouard III : chaque camp défend par les armes ce qu'il estime être, à tort ou à raison, son bon droit, et la guerre ouverte qui en découle demeure une noble aventure, prétexte pour ses chantres à des récits bien enlevés quoique sanglants à l'occasion. Début 1343 la trêve de Malestroit contribue à réduire l'intensité des opérations après le retrait définitif de la personne des deux rois qui s'étaient un temps dangereusement exposés à une rencontre toujours risquée et redoutée pour ses conséquences incalculables.

Seules les brutales interférences de la soldatesque mal élevée font désormais l'objet, en contrepoint à cette bienséance, de condamnations explicites de ses blâmables et vils excès, mais comme les deux partis contrôlent également mal leur piétaille, cela importe peu en définitive au jugement qu'on serait tenté de porter sur l'un ou sur l'autre ! Le dérapage le plus critiquable sans conteste se trouve d'ailleurs rapporté par les *Grandes Chroniques de France* à l'issue du siège de La Roche-Derrien en 1348 : la garnison anglaise, soit 240 hommes, qui avait mis bas les armes sous la condition d'avoir la vie sauve et de pouvoir se retirer jusqu'à une

⁶ LE BEL, Jean, *Chronique*, éd. Jules Viard et Eugène Déprez, 2 vol., Paris, 1904 et 1905. Sur les emprunts textuels de Froissart à Jean Le Bel, JONES, Michael, «The Breton Civil War», dans PALMER, J.J.N. dir., *Froissart Historian*, Woodbridge, 1981, p. 64-81 (article reproduit dans le recueil de l'auteur *The Creation of Brittany*, Londres, 1988, p. 197-218).

⁷ Plus tard, il en ira différemment : la chanson de geste *Dieudonné de Hongrie* (jadis connue sous l'appellation fallacieuse de *Roman de Charles le Chauve*), composée vers 1360, présente Montfort comme un prétendant au trône, meurtrier d'un duc de Bretagne puis traître à son roi ; à ses côtés figure aussi parmi les traîtres Amauri de Clisson : COLLOMP, Denis, «Sacre et royauté dans l'épopée tardive : l'exemple de *Dieudonné de Hongrie*», dans BLANCHARD, Joël (éd.), *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1995, p. 279-294, spécialement p. 289.

place amie, dûment escortée dans sa retraite par Sylvestre de La Feuillée et un autre chevalier du parti de Blois qui n'y pourront mais en dépit de tous leurs efforts, est bientôt assaillie par les populaires en colère et massacrée, à la seule exception de son capitaine sauvé par ses accompagnateurs, dans les faubourgs de Quintin⁸. Lorsque la violence dérape dans l'autre sens, les hommes d'armes bretons ne figurent pas nécessairement au premier rang des coupables de ces simples accidents de parcours, presque inévitables dans l'air du temps⁹, sur lesquels les chroniqueurs glissent avec une discrétion de bon aloi afin de ne pas souiller la noblesse d'ensemble de leur propos. Il faut dire aussi que l'exemple vient parfois de haut, de très haut ! L'affaire la plus délicate incrimine le roi Philippe VI de Valois en personne qui, après un procès sommaire alimenté par des preuves douteuses, fait exécuter sans délai un groupe de chevaliers bretons et normands à leur retour de captivité en Angleterre : parmi ses victimes figure le sire de Clisson, décapité à Paris le 2 août 1343, dont le fils et homonyme, Olivier, entamera sa longue carrière militaire dans le camp anglais avant de changer d'allégeance du tout au tout¹⁰.

Passés les commencements de la lutte pourtant, l'attention des commentateurs de la guerre de Bretagne fléchit nettement, pour ne plus répertorier – hormis un épisode aussi emblématique de leur vision idéologique que le combat des Trente¹¹ – que les principales rencontres qui scellent le destin du duché : la capture de Charles de Blois devant La Roche-Derrien en 1347, la déroute des armes de France à Mauron le 14 août 1352, le vain siège de Rennes par le duc de Lancastre durant l'hiver 1356-1357, la bataille écartée d'un commun accord devant Bécherel puis sur les landes d'Évran en 1363, Auray enfin¹². Entre-temps, sur le terrain les positions étant à peu près figées dans un entrelacs d'opérations médiocres, aucun parti n'ayant les moyens manifestes de l'emporter¹³, la plupart des escarmouches qui s'y produisent n'attirent plus le regard intéressé des hérauts

⁸ *Les Grandes Chroniques de France*, éd. Jules Viard, tome IX, Paris, 1937, chapitre XLII, p. 308-309.

⁹ Le lecteur trouvera un essai de bilan sur la violence pendant la guerre civile dans CASSARD, Jean-Christophe, «Regards sur la violence durant la guerre de Succession», dans CARLUER, Jean-Yves dir., *Violence et société en Bretagne et dans les pays celtiques*, Brest, 2000, p. 105-133.

¹⁰ HENNEMAN, John Bell, *Olivier de Clisson and Political Society in France under Charles V and Charles VI*, Philadelphie, 1996.

¹¹ CASSARD, Jean-Christophe, «Bois ton sang Beaumanoir, la soif te passera !», dans *Le sang au Moyen Âge*, Montpellier, 1999, p. 293-320.

¹² RAULT, Carl, *La chronologie de la guerre de Succession de Bretagne*, mémoire de TER dactylographié, Brest, UBO, 1996.

¹³ CASSARD, Jean-Christophe, «La patience du duc Charles cartographiée : son intérêt historique», à paraître dans *Corona monastica* (Mélanges Marc Simon).

de la geste guerrière. Surtout, la guerre entre les deux couronnes affrontées se déporte alors sur le royaume proprement dit, où elle prend une tournure très inquiétante pour la France avec les manigances du roi Charles de Navarre, les déroutes de Crécy en 1346 puis de Poitiers dix ans plus tard (soldée par la prison pour son roi¹⁴, une première dans l'histoire !), le renforcement de la Guyenne du Prince Noir, la chute de Calais, les troubles dans la plantureuse Normandie agitée par Charles d'Évreux... Le théâtre breton, globalement dominé par les Anglais, sort ainsi de l'actualité la plus chaude et ne figure plus en conséquence que par brèves intermittences dans les rapports désolés des historiens de ces temps difficiles.

Les premiers débordements répertoriés en France

L'accalmie relative des opérations militaires fait que dès les années 1350 nombre de Bretons adhérents au parti de Blois délaissent leur patrie afin de mettre leur épée au service du roi, quitte à s'abandonner facilement aux excès de la vie des camps : la présence de certains de ces spadassins, isolés, se repère ici ou là dans les régions qu'ils sont censés protéger et où ils prennent vite leurs aises, s'attirant ainsi la rancœur durable des populations qu'ils maltraitent¹⁵ ; la plupart, cependant, demeurent en contact avec le plus talentueux des capitaines issus de leurs rangs, Bertrand du Guesclin, qui bat le rappel dès lors qu'il en a les moyens, avant Cocherel par exemple d'où leurs bandes le suivront à Auray, tandis que d'autres lui collent au corps dans sa garde rapprochée, composée de toutes sortes de cousins et de voisins de son pays de Broons¹⁶.

Dans un récent ouvrage, l'éminent historien britannique Kenneth Fowler apporte de nombreuses précisions chiffrées sur ces déracinés de la guerre en Europe : parmi les 166 capitaines connus pour avoir commandé en France dans les années 1360, 91 sont qualifiés de capitaines de Grandes Compagnies ; sur les 75 autres, 45 sont bretons¹⁷. C'est dire leur impor-

¹⁴ Parmi les envoyés de Jean II reçus par le régent Charles le 27 janvier 1358, figure « le seigneur de Derval », autrement dit Bonnabès de Rougé, sans doute capturé en même temps que son roi : *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, éd. R. Delachenal, Paris, 1910, tome I, p. 144.

¹⁵ Sur les bords de la Loire en Anjou par exemple, où Guillemette, épouse de Jean Lelièvre de la paroisse des Rosiers, redoute que des « Bretons » ne découvrent son vin ainsi qu'elle l'affirmera en 1371 durant l'enquête en canonisation de Charles de Blois. Une déposition publiée dans CASSARD, Jean-Christophe, *L'hermine ensanglantée. Naître et survivre au XIV^e siècle*, *Skol Vreizh* n° 47, 2000, p. 61-62.

¹⁶ Carte des origines géographiques connues de certains des compagnons de Bertrand, p. 159 de CASSARD, Jean-Christophe, « Sur la route... avec quelques chemineaux et routiers bretons vers la fin du Moyen Âge », dans SIMON, Jean-François dir., *L'homme et la route en Bretagne*, Brest, 2002, p. 139-163.

¹⁷ FOWLER, Kenneth, *Medieval Mercenaries. Volume 1 : The Great Companies*, Oxford, 2001, p. 6-7 et une liste de capitaines bretons dans l'appendice B, p. 327.

tance dans la retenue quasi permanente, au moins officieuse sinon virtuelle quand il n'y a plus d'argent dans les caisses du roi de France ! Ils constituent l'un des noyaux les plus solides de ce qu'il demeure de l'armée de Jean le Bon, chargés de protéger des Grandes Compagnies les provinces encore exemptes de dévastations, comme le duché de Bourgogne dont ils barrent l'accès en campant aux alentours de Pontailleur-sur-Saône (Côte-d'Or) : au début de l'été 1364 Bertrand y dépêche ses fidèles Briand de Lannion et Guillaume de Quélen, avec mission de les lui rallier¹⁸. Cette disponibilité ne signifie pas que ces troupes aguerries diffèrent beaucoup de leurs congénères, plutôt anglais et gascons par la naissance, des Grandes Compagnies : à leur instar, les populations civiles apprennent vite à les redouter car ces soldats de fortune imposent souvent leur encombrante présence, savent ensuite bien négocier le soulagement attendu de leur départ, se heurtent parfois à des refus catégoriques de les laisser entrer dans telle ou telle place malgré les ordres reçus d'en haut, finissent même quelquefois par subir les foudres d'un pouvoir devenu las de leurs incartades.

Les exemples abondent : il n'est que de parcourir la correspondance administrative française contemporaine de la guerre de Succession ou les chroniqueurs de ces temps de malheur pour s'en assurer. De tels guerriers en rupture de ban, il s'en trouve partout déjà :

– aux alentours de Paris où ils vivent sur le pays qu'ils saccagent. En janvier 1358 «Foulque de Laval avec de nombreux Bretons dévastait la Beauce, mettant le feu aux villages, pillant Étampes qui avait déjà été prise et pillée par d'autres brigands de la même espèce. Ces brigands mettaient tout à feu et à sang jusqu'à Orléans et au-delà, tant et si bien que personne n'osait aller directement de Paris à Orléans ni à Compiègne car nulle part la route n'était sûre¹⁹.» Un peu plus tard, ils s'emparent par une ruse de guerre classique (en se présentant comme des porchers demandant l'entrée avec leurs animaux) du château des Mureaux (Yvelines) près de Corbeil (Essonne) : le narrateur note, contristé, que les troupes chargées de les expulser ne valent pas mieux qu'eux et qu'elles ravagent le pays à l'entour au lieu de les combattre utilement²⁰. Le même Jean de Venette les signale encore rôdant en Beauce autour de Chartres et jusqu'à Paris en 1362, autour de Paris mais aussi en Poitou et en Bretagne l'an d'après²¹, en

¹⁸ FOWLER, Kenneth, *Medieval Mercenaries...*, *op. cit.*, p. 8 et 96 : si Jean de Saint-Ryoc, Yvon de Lacoué et Ernauton de Saint-Pol obtinrent sans difficultés, fin juillet Jean de Saint-Pol traîne encore dans la région.

¹⁹ Jean de VENETTE, *Chronique*, dans *Chronique de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs*, éd. H. Géraud, tome II, Paris, 1843, p. 258 ; *Grandes Chroniques...*, *op. cit.*, p. 81 ; *Chronique de Richard Lescot*, p. 116.

²⁰ *Idem, ibidem*, p. 327-328.

²¹ *Idem, ibidem*, p. 318-319.

Anjou et en Touraine, dans le Maine, en Beauce, près d'Orléans et jusqu'à Paris, rendant la circulation risquée autour de la capitale, en Bourgogne en 1364²².

— dans la vallée de la Loire où Basquin du Poncet occupe avec ses Bretons Vézetz (Indre-et-Loire) près de Tours, contraignant les conservateurs de la paix de Brétigny-Calais (1360) à négocier avec lui afin d'autoriser le ravitaillement de la cité, de permettre la libération des prisonniers indus et l'arrêt des exactions, puis d'obtenir une évacuation complète en février 1361 contre 1 500 moutons d'or, mais dans la suite le capitaine indélicat occupe pour une année encore La Roche-Posay (Vienne)²³. À Meung-sur-Loire (Loiret) les habitants édifient en 1360 un fortin sur le pont qui enjambe le fleuve : confié au capitaine de la ville Yves le Breton, il ne tarde pas à tomber entre les mains de Bryon d'Aulnet et de ses Bretons. Les citadins demandent alors un renfort de 50 hommes à Orléans, qui s'emparent bien de Bryon et d'une dizaine de ses compagnons tandis que le restant de la bande tient toujours le pont. Finalement le fortin sera rendu contre la libération des prisonniers et le versement d'une indemnité de 2 000 florins-or aux Bretons : c'est sur les modalités de la levée de cette somme que naît bientôt un conflit, porté devant le Parlement dont les registres conservent ainsi la mémoire des faits²⁴. En 1361 toujours, des bandes s'emparent du prieuré de Chinault-sur-Loire et du château de Vendôme (Loir-et-Cher)²⁵.

— en Bourgogne où de nombreux Bretons se replient après Brignais (1362), rescapés de l'armée royale défaite par les Grandes Compagnies. Le jeune duc Philippe le Hardi les y attire, avec des Gascons, en retenant à son service vers la fin de 1363 Jacques de Pencoëdic, Yvon de Lacoué, Ernauton et Jean de Saint-Pol, Jean de Saint-Ryoc²⁶. Pourtant, si Henri Spic est nommé capitaine de Pontailier, les habitants lui refusent l'entrée de leur place, contraignant dès lors ses hommes à camper aux alentours. On en repère aussi vers Beaune (Côte-d'Or) ou Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) sous Lyon de Vaultx, qui se rend en mai à Dijon avec une forte escorte de 24 hommes pour s'accorder sur les conditions de son départ²⁷. Ailleurs, Gilles Trousevache (!), capitaine appointé d'Arcy-sur-Cure (Yonne) au sud d'Auxerre, se met si bien à dos les autorités locales que le bailli d'Auxois finit par le racheter pour 120 florins de Florence à un

²² *Idem, ibidem*, p. 322, 325, 345 et 346.

²³ FOWLER, Kenneth, *Medieval Mercenaries...*, *op. cit.*, p. 26.

²⁴ TIMBAL, Paul, *La guerre de Cent Ans vue à travers les registres du Parlement de Paris (1337-1369)*, Paris, 1961, p. 278-282.

²⁵ Jean de VENETTE, *Chronique...*, *op. cit.*, tome II, p. 319.

²⁶ FOWLER, Kenneth, *Medieval Mercenaries...*, *op. cit.*, p. 95.

²⁷ *Idem, ibidem*, p. 53.

écuyer qui avait eu l'heur de le capturer, et le fait exécuter séance tenante à Semur en octobre 1364²⁸ ; auparavant déjà, Jean le Bon avait dû verser à Arnaud de Cervole, dit l'Archiprêtre, 3 700 francs-or, à charge pour lui de faire «vuider les Bretons» installés à demeure sous le même Gilles Troussevache, toujours dans le Morvan, d'où ils rayonnaient sur les riches campagnes des pays de Nevers, Avallon et Auxerre²⁹.

– en Auvergne où une compagnie de Bretons recrutée par Seguin de Badefol – un autre chef de *routiers* aussi célèbre que peu recommandable dans ses agissements usuels – s'est émancipée et fait la guerre pour son propre compte au nord de Clermont en novembre 1363³⁰. L'année précédente, Yvonnet Le Galoec et ses Bretons, incrustés dans le château des Barres (Allier), avaient intercepté plusieurs bourgeois de Clermont et exigé d'eux une rançon qui sera finalement disputée entre plusieurs intermédiaires dans des circonstances si embrouillées que la justice du roi est appelée à trancher leur différend en dernier recours³¹ ! Et dès 1361, les seigneurs de la Basse-Auvergne avaient dû se cotiser et verser 11 000 florins d'or à Maurice de Trésguidy afin d'obtenir que ce capitaine consente à évacuer, lui et ses Bretons, la forteresse de Plauzat³²...

– en Lorraine où l'Archiprêtre trouve de l'embauche avec ses hommes, dont des Bretons, auprès du comte de Vaudemont, qui poursuit une guerre privée contre le duc de Bar, en 1363 puis en 1365, ravageant au passage la Champagne³³.

– en Normandie enfin, puisque même après Cocherel les soudards qui avaient rejoint Bertrand doivent être délogés du Bec-Hellouin (Eure) car «ils damageoient trop le pais» et la seule annonce de leur approche détermine les bourgeois de Bernay (Eure) à traiter sans plus attendre avec les émissaires du roi de France³⁴... Comme quoi la peur est parfois mère d'un retour immédiat à la fidélité trop longtemps négligée ! Auparavant, sous prétexte de dissocier les sujets du roi de Navarre de son parti, ils avaient ruiné Meudun puis Meulan (Yvelines) en 1363³⁵.

²⁸ *Idem, ibidem*, p. 106.

²⁹ GRAND, Roger, «Les routiers bretons pendant la guerre de Cent Ans», *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome V, 1924, p. 23-78 – sur Troussevache, p. 36-40 et note 21 p. 60.

³⁰ FOWLER, Kenneth, *Medieval Mercenaries...*, *op. cit.*, p. 79.

³¹ TIMBAL, Paul, *La guerre de Cent Ans...*, *op. cit.*, p. 486-490.

³² DENIFLE, Henri, *La guerre de Cent Ans et la désolation des églises, monastères et hôpitaux de France*, tome I/1, Paris, 1899, p. 423.

³³ Jean de VENETTE, *Chronique*, *op. cit.*, tome II, p. 329 et 359.

³⁴ PLAISSE, André, *Charles dit le Mauvais – comte d'Évreux, roi de Navarre, capitaine de Paris*, Évreux, 1972, p. 43.

³⁵ Jean de VENETTE, *Chronique*, *op. cit.*, tome II, p. 336-337.

Mais au moins ces Bretons tiennent-ils le pays au nom du roi après le traité de Brétigny-Calais et se montrent-ils disposés à reprendre pour de bon du service auprès de la Couronne au premier appel crédible à leurs yeux, c'est-à-dire gagé par une promesse assurée de soldes. Ainsi plus de la moitié, 60 % exactement, des capitaines français, ni pires ni vraiment meilleurs que les autres, sont fils de l'Armorique avant même l'effondrement de leur cause originelle le dimanche de la Saint-Michel de 1364. Les travaux en cours de Frédéric Morvan devraient permettre de comprendre mieux comment une noblesse sans atavisme guerrier particulier dans un duché en paix durant l'essentiel du XIII^e siècle comme dans la première moitié du XIV^e, avait acquis de plus ou moins longue date une tradition de service armé dans les troupes royales, que l'étouffement des opérations propres à la querelle de Bretagne conduisit alors à retrouver.

En tout cas, les gens d'armes bretons qui continuent à se battre dans le duché n'y font l'objet d'aucun opprobre spécifique : à tout prendre, ce serait plutôt la cruauté des insatiables pillards venus d'outre-Manche qui fournirait matière à dénonciations impuissantes, même de la part de leurs meilleurs capitaines, tel Thomas Dagworth³⁶, bien conscients des risques qu'engendreraient à terme les pires excès d'une soldatesque presque abandonnée à elle-même au regard d'une opinion péninsulaire partagée, lasse et surtout méfiante vis-à-vis des étrangers. Mais Auray vient à la fois clore, pour un temps au moins, la guerre civile et poser de sérieux problèmes aux survivants dont certains ne songent guère à abandonner le métier des armes.

L'ambiance générale qui a cours dans le duché ne les y inciterait d'ailleurs pas : on sait que le règne de Jean IV fut chahuté de bout en bout, entaché par son exil forcé consécutif à la grève du service que lui oppose sa noblesse en 1373³⁷, puis miné par la longue querelle qui l'oppose désormais à son ancien ami de jeunesse devenu le connétable Olivier de Clisson... Couverte ou insidieuse, la guerre s'éternise dans ses états, d'autant que se pose longtemps aussi la question de sa succession, et les jugements négatifs sur la personne de ce prince comme sur les inflexions de sa politique en apparence erratique ne font pas défaut chez les historiens du temps ! Mais mon propos n'est pas de rouvrir une nouvelle fois son procès ou de présenter les éléments de sa défense³⁸, ni même d'étudier son image

³⁶ JONES, Michael, «Sir Thomas Dagworth et la guerre civile en Bretagne au XIV^e siècle : quelques documents inédits», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 87/4, 1980, p. 621-639.

³⁷ CASSARD, Jean-Christophe, «Les Bretons tous félons ? 1364-1373», dans *Félonie, trahison, reniement au Moyen Âge*, Montpellier, 1998, p. 571-598.

³⁸ Jean IV figure par exemple dans l'armée de Charles VI, victorieuse des Gantois révoltés, à Rozebeke le 27 novembre 1382, remplissant pour une fois ses obligations de vassal de la Couronne.

dans l'opinion publique française. Retenons seulement qu'aux dires de Michel Pintoin, le chroniqueur de Charles VI, des insultes et voies de fait sont échangées en 1391 à Tours entre seigneurs français et bretons de la suite ducale, tandis qu'en 1393 c'est un Jean IV excédé qui se laisse aller à s'écrier : «Que me veulent ces Français ?»³⁹.

Du Guesclin et les autres...

Plus crûment se cristallisent en ces décennies deux perceptions opposées – quoique pas forcément antithétiques à l'échelle des destinées individuelles – de l'homme d'armes breton, deux représentations appelées à durer. «Dieux ! bien se travaillent ceste povre gent pour enfer acquerre» se serait exclamé le pape en découvrant sous ses fenêtres les compagnons assemblés par Du Guesclin en vue d'aller conquérir les royaumes musulmans de Grenade et de Belle Marine⁴⁰..., retrouvant dans son esprit l'appréciation portée par le roi, dans sa lettre du 25 avril 1373, sur leurs congénères à l'œuvre dans le Berry dont ils étaient devenus la terreur⁴¹. Alors, héros ou prétoriens maudits, au sens de Jean Lartéguy, ces soldats perdus ?

Leurs raisons peuvent être variées, pour partie compréhensibles sinon valables au sortir d'une interminable guerre intestine : certains vaincus n'acceptant pas la déroute de leur parti de Blois, entendent continuer le combat perdu sous un nouveau maître en attendant le retour de jours meilleurs ; d'autres craignent pour leur sécurité au pays, pour leur vie même car trop de haines recuites les y menaceraient ; beaucoup, enfin, n'ont pour tout savoir-faire que la guerre, sans métier autre⁴² ni fortune notable qui leur permettrait d'échapper à ses mirages. Tous se retrouvent donc un jour ou l'autre enrôlés dans une *route*, une compagnie d'aventure, utilisés comme soldats mercenaires par un pouvoir de la mouvance française, donc menacés de devoir survivre en plongeant dans le banditisme sitôt que les caisses vides de leur employeur ne pourraient plus verser les soldes attendues par les combattants du rang et leurs capitaines, condamnés dès lors à faire feu de tout bois par la menace ou l'usage de leurs armes

³⁹ *La Chronique de Charles VI par le Religieux de Saint-Denis*, éd. L. Bellaguet, 6 vol., Paris, 1839-1852 ; réimpression en 3 vol. (utilisée ici-bas), Paris, 1994 avec une préface de Bernard Guénéé, tome I, livre XII, chapitre V, p. 728-729 et tome II, p. livre XIV, chapitre XI, p. 102-103.

⁴⁰ *Chronique de sire Bertrand du Guesclin*, chapitre LXVIII, dans BUCHON, J.-A.-C., *Choix de Chroniques et Mémoires sur l'histoire de France*, Paris, 1838, p. 36.

⁴¹ DENIFLE, Henri, *La désolation des églises...*, *op. cit.*, p. 430.

⁴² Au vrai, en Bretagne comme ailleurs en Occident, on ignore tout des hommes du rang s'ils n'appartiennent pas au moins à la petite noblesse, et encore les itinéraires individuels de ces derniers ne peuvent-ils être reconstitués avec précision. Seuls certains capitaines réputés se dégagent du lot commun, s'extrayant de son anonymat de fait.

— et cela avec d'autant moins d'états d'âme ou de compassion envers plus faibles qu'eux, que les gages arrivaient déjà auparavant souvent en retard, forçant les *routes* à user d'expédients au jour le jour, banalisant insidieusement la brutalisation de leurs conduites à couverture légale ou carrément illicites.

Ainsi, dans le langage courant, Breton est-il devenu pour l'opinion publique régnicole trop souvent synonyme de larron, de soldat vivant de sac et de corde, de rebut nuisible secrété par un corps social malade, de déchet dangereux comme excrété par les événements que sa perverse présence aggrave encore. On lui reproche sa propension à trop aimer le vin, son goût du butin, ses violences débridées..., au point que *Breton* finit par désigner tout soldat débandé, quelle que soit par ailleurs sa nationalité réelle, *bretteur* un bagarreur-né par trop habile au maniement de l'épée ou de la dague, et *bretonner* piller tout simplement ! Mais, dans le même temps, *Breton* peut se parer de vertus⁴³ lorsqu'il en vient à désigner Bertrand du Guesclin, le «Bon Breton» de la propagande royale.

Celui-ci, issu du même milieu de noblesse ni riche ni pauvre, a traversé les mêmes épreuves et les mêmes aléas que les pires capitaines de bandits, mais, au contraire d'eux, il a su toujours conserver un emploi et progresser dans ses commandements grâce à ses indéniables qualités de meneur d'hommes, des qualités qui en font d'ailleurs plus un chef de bande rusé, capable d'improvisations fulgurantes, qu'un grand stratège⁴⁴. Avec ce pilier de la monarchie à la fidélité sans faille puisque Bertrand demeure résolument dénué d'ambition politique personnelle, ses compatriotes sous les armes deviennent sinon les Bons Bretons — le terme serait sans doute pléonastique employé au pluriel ! —, du moins d'efficaces glaives au service de la remise en ordre nationale orchestrée par Charles V. Quitte à ne même pas faire semblant de s'amender : lorsque Bertrand reçoit le duché de Longueville après sa victoire de Cocherel — où chacun s'accorde à reconnaître que ses Bretons jouèrent un rôle décisif⁴⁵ — sur les Anglo-navarrais, «en retour il promet au roi de France d'expulser de ses états tous ses ennemis, brigands et voleurs, par la force de ses armes. Mais il n'en fit rien. Au contraire ses Bretons, en retournant de Rouen, volaient

⁴³ Deux ans après le décès de Bertrand le 13 juillet 1380, Philippe le Hardi expédie à son beau-père le comte de Flandre confronté à une révolte de ses sujets, une compagnie de soixante lances bretonnes commandée par Yvonnet de Tinténiac, qui est taillée en pièces en défendant avec courage le passage du pont de Comines sur la Lys : FROISSART, Jean, *Chroniques*, éd. Siméon Luce, tome XI, p. 112. Grâce à une quittance bourguignonne en date du 29 octobre 1382, POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, Barthélemy, *Deux féodaux, Bourgogne et Bretagne (1363-1491)*, note 3 de la p. 19, fournit le nom d'autres capitaines bretons attachés à cette troupe infortunée : Jean de Saint-Didier, les sires de Parigny et du Hallay.

⁴⁴ MINOIS, Georges, *Du Guesclin*, Paris, 1993.

⁴⁵ Jean de VENETTE, *Chronique*, *op. cit.*, tome II, p. 342-343.

dans les villages et sur les routes tout ce qu'ils pouvaient trouver, les bourses comme les vêtements, les chevaux et les juments, les moutons, les bœufs, tout le bétail possible.»⁴⁶

La reprise victorieuse des opérations contre l'Anglais en 1369 est malgré tout préparée par la restauration d'un semblant de loi et d'ordre dans le royaume : l'opposition de deux demi-frères pour la couronne de Castille procure de façon opportune le prétexte d'expédier hors des frontières les trop nombreux soldats en déshérence, français aussi bien qu'anglais dans un premier temps, puis de les y épuiser après que le Prince Noir a réagi en intervenant à son tour au-delà des monts, en réplique au triomphe du candidat réputé pro-français. En attendant, des routes bretonnes paraissent dès le 1^{er} novembre 1365 sous Montpellier, où leur vue panique les habitants ; d'autres suivront jusqu'en janvier 1366, avant de passer les Pyrénées dans un ordre relatif qui achève de paniquer les populations méridionales⁴⁷. En Espagne ces Bretons endossent les hauts et les bas de l'aventure de Bertrand, sans partager nécessairement toutes les illusions de leur chef sur un possible établissement ibérique : pragmatiques, certains capitaines acceptent là-bas toutes les offres d'emploi qui leur sont faites⁴⁸, mais la plupart ne songent déjà plus qu'à rentrer en France où le conflit se ranime (le 18 juillet 1368 l'archevêque d'Embrun écrit au cardinal de Montaigu que les Bretons occupent tous les chemins du Dauphiné et de Provence jusqu'à Avignon⁴⁹). Pour sa part, Jean de Venette a aussi entendu dire qu'en Castille ils massacrèrent les Juifs très nombreux dans l'entourage du roi contesté, que l'on rapportait volontiers être tombé sous la coupe des fils d'Israël⁵⁰.

Car les princes réembauchent dorénavant à tour de bras : Charles V dépêche «es parties d'Anjou» son sergent d'armes Henri de Brucels afin

⁴⁶ *Idem, ibidem*, p. 346.

⁴⁷ FOWLER, Kenneth, *Medieval Mercenaries...*, *op. cit.*, p. 149 : liste des contingents bretons levés par Du Guesclin à l'été de 1365. Les routes de Guillaume d'Acigné, Aufray de Guébriand et Henri de Dinan apparaissent à cette date ; les réactions d'effroi des Montpelliérains sont connues par le *Thalamus parvus* qui recense alors les événements de leur ville (*idem, ibidem*, p. 152). Le 3 février sont encore attendues en Aragon les compagnies de Narri de Pédran, Brémond de Laval, Jean de Saint-Pol, Geoffroy de Kerimel et Thibaud du Pont (*id., ibid.*, p. 168). Par la suite, le roi d'Aragon prend encore à l'été de 1366 des mesures strictes pour la traversée de ses états par les bandes d'Olivier de Mauny et Guillaume Boistel (*id., ibid.*, p. 188).

⁴⁸ *Id., ibid.*, p. 224 : dans l'été de 1367, Henri de Trastamare s'assure les services de Geoffroy Richou, Yvon de Lacoué, Sylvestre Budes, Alain de Saint-Pol et de 400 autres Bretons avec lesquels il avait pris et pillé la ville de Bagnères-sous-Bigorre durant son exil forcé en France.

⁴⁹ DENIFLE, Henri, *La désolation des églises...*, *op. cit.*, tome II, p. 789.

⁵⁰ Jean de VENETTE, *Chronique, op. cit.*, tome II, p. 371.

d'y «querir environ V c hommes d'armes bretons» et de les conduire «par devers le duc d'Anjou»⁵¹. Fin 1368, Louis d'Anjou, le frère du roi et son lieutenant en Languedoc, a recruté Sylvestre Budes, Hervé et Jean Kerlouët, Auffray de Guébriant et Jehel Rolland⁵², au point qu'à l'été 1374 les Bretons constituent 41 % de ses retenues (soit 1 007 hommes sur 2 657)⁵³. Marié à la fille aînée de Charles de Blois, Marie de Bretagne, il ne lui est certes pas difficile d'attirer les anciens soutiens de son beau-père... Tous ne s'illustrent pas par leur réussite. Si le seigneur de Chauvigny, vicomte de Brosses en Poitou, fait occuper par des Bretons sa forteresse lorsqu'il se tourne français, James d'Audley reprend la place et y fait seize prisonniers⁵⁴. Un écuyer breton au service d'Anjou, tombé gravement malade à Périgueux, se trouve néanmoins tiré d'affaire grâce à l'intercession en sa faveur du défunt duc ; deux autres, faits prisonniers au combat à Montpon (Dordogne), mis aux fers et promis à la pendaison le lendemain affirmeront-ils, faussent compagnie à leurs geôliers anglais ; un autre encore, gravement blessé au ventre devant Périgueux, guérit contre toute attente raisonnable et vient porter un ex-voto dans l'une des chapelles de la cité qui possèdent une image de Charles⁵⁵. Des miracles de protection sont également rappelés dans les actes de l'enquête d'Angers de 1371 sur Charles, impliquant un groupe d'hommes d'armes bretons embarrassés dans les environs de Rome au retour d'un certain voyage d'outre-mer avant de rejoindre les bandes de Bertrand à Beaucaire, d'autres dont les chevaux furent épargnés lors de l'écroulement d'une écurie à Valladolid où ils servaient sous le même Bertrand⁵⁶. Quelques-uns se couvrent mieux de gloire. Ainsi Thibaut du Pont sauve en 1369 son château de Rochechouart (Haute-Vienne) attaqué par Jean Chandos – le vainqueur anglais d'Auray ! – qui meurt quelques mois plus tard des blessures reçues une nuit qu'il voulait reprendre sur Jean Kerlouët l'abbaye Saint-Savin, proche du pont de Lussac sur la Vienne⁵⁷. Décidément on s'affronte toujours beaucoup entre vieilles connaissances des guerres de Bretagne et d'Espagne !

⁵¹ CONTAMINE, Philippe, *Guerre, État et Société à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1972, p. 156.

⁵² FOWLER, Kenneth, *Medieval Mercenaries...*, *op. cit.*, p. 284.

⁵³ CONTAMINE, Philippe, *Guerre, État et société...*, *op. cit.*, p. 153. Sur les recrutements de Bretons par le duc d'Anjou entre 1368 et 1372, FOWLER, Kenneth, *Medieval Mercenaries...*, *op. cit.*, appendice D, p. 334-335.

⁵⁴ FROISSART, Jean, *Chroniques*, éd. Luce, tome VII, p. 65 et suivantes.

⁵⁵ VAUCHEZ, André, «Dévotion et vie quotidienne à Périgueux au temps de Charles V d'après un recueil de miracles de Charles de Blois», dans *Villes, bonnes villes, cités et capitales* (Mélanges Bernard Chevalier), Tours, 1989, p. 305-314.

⁵⁶ SERENT, Albert de, *Monuments du procès de canonisation du Bienheureux Charles de Blois*, Saint-Brieuc, 1921, témoins 176 (Jean Mérian, écuyer de Guingamp) et 106 (Jean de la Tour, de Plouénan en Léon).

⁵⁷ FOWLER, Kenneth, *Medieval Mercenaries...*, *op. cit.*, p. 288.

Galvanisés par ces premiers succès, les Bretons accomplissent ce que l'on attend d'eux, avec d'autant plus d'entrain que le butin n'est jamais négligeable et que leur chef historique, longtemps véritable *primus inter pares* à l'aura reconnue, vient de recevoir l'épée de connétable en 1370. Chien de garde illettré mais obstinément fidèle à la monarchie, Bertrand agit tôt en symphonie avec Olivier de Clisson qui lui apporte, par leur pacte de confraternité d'armes conclu le 24 octobre 1370 à Pontorson⁵⁸, sa caution auprès de la haute noblesse du duché comme ses entrées au Conseil royal. Les deux militaires se complètent admirablement tant en France qu'en Bretagne où, à cette date, Clisson a rejoint l'ancienne faction de Blois : le chef plein d'allant des *routiers*, qu'il connaît et comprend mieux que quiconque, en s'alliant au nouveau lieutenant, plus politique, du «sage» Charles V, assure à l'armée de la première reconquête un efficace commandement opérationnel à deux têtes, toutes deux bretonnes⁵⁹. Eux et leurs congénères sont de fait mobilisés continuellement dans un embryon d'armée permanente entre 1369 et 1380 : sur les quarante capitaines ainsi retenus par le roi, onze sont bretons, sans compter l'actuel et le futur connétable de France⁶⁰.

Dès 1371 leurs amis sont à la pointe de l'offensive : quatre chevaliers bretons servant en Périgord sous le duc d'Anjou s'emparent sans trop de difficultés de la forteresse de Monpont (Dordogne) dont le seigneur embrasse le parti français après un simulacre de résistance, mais ils se retrouvent bientôt assiégés par le duc de Lancastre : après une belle défense de deux mois – marquée par l'exploit personnel de Sylvestre Budes qui, en garnison non loin de là à Saint-Macaire (Gironde), tire à la courte paille avec Jean de Malestroit pour déterminer lequel des deux aura l'honneur de rallier la place cernée, bouscule avec douze hommes d'armes les sentinelles anglaises, rentre sain et sauf dans Montpont –, ils doivent rendre le château dont les murailles sont crevées, s'attirant néanmoins les louanges de Froissart pour leur courage et leur détermination : «Et y avoit les plus biaux estours dou monde, car li quatre chevalier breton, qui dedens se tenoient et qui entrepris à garder l'avoient, estoient droites gens d'armes et qui si bien se deffendoient et si vaillamment se combattoient que il en sont grandement à recommander, ne quoi que li Englès et li Gascon li approçassent de si priès que je vous di, nullement ne s'en effreioient, ne sus

⁵⁸ Dom MORICE, *Preuves*, tome I, col. 1642-1643.

⁵⁹ HENNEMAN, John Bell, *Olivier de Clisson...*, *op. cit.*, p. 58-59.

⁶⁰ CONTAMINE, Philippe, *Guerre, État et Société...*, *op. cit.*, p. 562-593 (annexe II). Les chefs de corps concernés, dont l'auteur fournit une biographie sommaire, sont : Alain de Beaumont, p. 563-564 ; Hervé Le Coich (?), p. 572-573 ; Alain de La Houssaye, p. 578-579 ; Guillaume de La Houssaye, p. 579 ; Jean du Juch, p. 579 ; Olivier Le Moine, p. 582 ; Olivier du Pont, p. 585 ; Thibaut du Pont, p. 585-586 ; Alain (VIII) vicomte de Rohan, sire de Léon, p. 586-587 ; Jean, vicomte de Rohan, p. 587 et Maurice de Trésiguidy, p. 590-591.

yaus rien on ne conqueroit»⁶¹. De quoi faire presque oublier la remarque incidente du même auteur sur les hommes d'Even Charruel – l'un des héros du combat des Trente pourtant – quelques lignes plus loin : «à Chastel Eraut se tenoit Charuels et bien cinc cens Bretons qui trop adama-geoient le païs»⁶²...

Et toujours des débordements imputables aux Bretons !

Bientôt l'essentiel se trouve accompli, la Guyenne anglaise réduite à une peau de chagrin..., ce qui revient aussitôt à poser la question de l'avenir de ces hommes d'armes devenus inutiles parce que victorieux. Certes, la Couronne retient à son service les meilleures compagnies, mais que vont devenir les autres ? La réponse est connue d'avance. Abandonnés à leur triste sort, des Bretons d'entrepreneurs de guerre efficaces se muent, et pour longtemps, en châtelains pillards.

Le plus honni est sans conteste Geoffroy Tête-Noire qui s'empare par la ruse en 1379 du château de Ventadour en Basse-Auvergne, un nid d'aigle inexpugnable à partir duquel il multiplie les exactions. Geoffroy monnaye sa protection aux paroisses des alentours en échange de gras pâtis destinés à réfréner ses ardeurs, vend des *lettres de pas* (des sauf-conduits) dans lesquelles il n'hésite pas à s'intituler «duc de Ventadour et conte du Lymosin, sire et souverain de tous les capitaines d'Auvergne, de Rouergue et de Lymosin», intimide les tièdes et les hésitants par des démonstrations armées destinées à les convaincre de bien lui verser les *rançons* attendues⁶³. En 1387, par exemple, il prend et pille Montferrand, ayant regroupé à cette époque 400 hommes d'armes autour de son autre repaire, le château de Chalucet⁶⁴ ; l'année suivante il rôde autour de Limoges, ce qui incite les chanoines de l'endroit à procéder à une ostension exceptionnelle des reliques de saint Martial afin d'appeler la protection du Bienheureux sur leur cité dont il est le patron traditionnel⁶⁵, mais sans doute l'énormité des crimes de Geoffroy fait-elle que son origine géographique se voit généralement gommée pour la pire injure qui soit :

⁶¹ FROISSART, Jean, *Chroniques*, éd. Siméon Luce, tome VIII, livre premier, § 673-675, p. 10-17.

⁶² *Idem*, *ibidem*, § 676, p. 18.

⁶³ L'essentiel de ce que nous savons de ce triste sire provient de Froissart : le lecteur trouvera les références nécessaires à la note 7, p. 55 de Roger GRAND, «Les routiers bretons...», article cité.

⁶⁴ *La Chronique de Charles VI...*, *op. cit.*, livre VIII, chapitre XI, tome I, p. 498-503. JUVÉNAL DES ŪRSINS, Jean, *Histoire de Charles VI, roi de France*, dans BUCHON, J.-A.-C., *Choix de chroniques...*, *op. cit.*, p. 360-361.

⁶⁵ LEMAITRE, Jean-Loup, «Les miracles de saint Martial accomplis lors de l'Ostension de 1388», *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome CII, 1975, p. 67-137.

«Anglais» ! Finalement cette terreur locale décède en 1389 d'une blessure mal soignée, et encore Tête-Noire a-t-il eu le temps de désigner ses neveux, les frères Alain et Pierre Roux, pour lui succéder. Ils reprennent un temps le flambeau de ses lucratives activités mais, signalés par trop d'excès, ils sont capturés par les troupes de Jean de Berry, transférés à Paris pour jugement et décapités dans la capitale en 1392 après un procès à grand spectacle en cour de Parlement.

Sa réputation étant moindre, Froissart confondit plus ou moins sciemment le Breton Bernard avec le trop célèbre Aymerigot Marchès : il n'empêche que «lui douzième seulement»⁶⁶, il sait s'emparer avec sa maigre troupe du château d'Alleuze (Cantal) à une dizaine de kilomètres au sud de Saint-Flour en Auvergne vers la fin de septembre 1383. Depuis cet abri inopiné, le *Bourt* ou bâtard du seigneur de Garlan met en coupe réglée le pays environnant, pousse des pointes en Lyonnais, dans la vallée du Rhône et «jusques près de Nevers, de Montpellier et d'Avignon»⁶⁷, repousse une attaque des royaux dans la nuit du 7 au 8 février 1387⁶⁸. Il est vrai que Bernard, fort de son succès initial, avait su agréger autour de lui une troupe imposante de compagnons – on parle de 300 hommes –, dont un très petit nombre seulement peut avoir été d'extraction armoricaine comme lui⁶⁹. De toute façon, cela n'importe guère à notre propos puisqu'ils sont tous considérés comme «Anglais» (c'est-à-dire natifs de la Guyenne anglaise, agissant plus ou moins en accord avec les autorités de Bordeaux comme à l'accoutumée) par les populations voisines, qu'ils soumettent à un dur régime avant d'évacuer la place, par composition, le 9 janvier 1391⁷⁰. La fin du *bourt* de Garlan n'est pas connue, mais l'honneur breton ne sort pas entaché par ses actes puisque son identité n'a pas retenu l'attention de ses victimes.

⁶⁶ L'estimation du chroniqueur est confirmée par la teneur de deux mémoires rédigés à Saint-Flour en 1405 qui évoquent, l'un douze, l'autre de douze à quinze hommes : BOUDET, Marcellin, «L'histoire d'un bandit méconnu. Bernard de Garlan, dit le Méchant Bossu, capitaine d'Alleuze», *Revue de la Haute-Auvergne*, tome XIV, 1912, p. 93-122, 230-264 et 339-367 (les chiffres des assaillants sont rapportés p. 119 et 120 ; l'attaque fit un seul mort en l'absence du capitaine de la place appartenant à l'évêque de Clermont, un simple «varleton» qui faisait office de portier).

⁶⁷ D'après l'enquête de 1405, citée p. 345 de Marcellin BOUDET, «L'histoire d'un bandit...», article cité.

⁶⁸ *Idem, ibidem*, p. 237.

⁶⁹ *Id., ibid.*, p. 248 : parmi ses compagnons, un temps prisonniers des Français, figurent Bertrand Sauvestre, l'un de ses lieutenants, et Jean de Garlan. Marcellin Boudet signale aussi p. 259-260 le duel qui opposa près de Rodez et devant le comte d'Armagnac, le 2 janvier 1389, un certain Jacques le Breton, de la garnison de Sarlat, appelant, à l'écuyer Louis de Cère à cause d'une promesse de rançon non acquittée par le second, qui fut vaincu.

⁷⁰ Son aventure sous une fausse identité est développée dans les *Chroniques de Jean Froissart*, livre II, § 47, éditées par Albert Pauphilet, *Historiens et chroniqueurs du Moyen Âge*, Paris, 1972, p. 437-438.

D'autres capitaines, moins heureux, errent à l'aventure en attendant mieux. On en repère pillant et guerroyant auprès de Valence (Drôme) vers la fin de l'année 1374, à Barrême (Alpes-de-Haute-Provence) et près de Millau (Aveyron) en 1375. En Provence ils défont les habitants des environs de Cûcuron (Vaucluse) qui avaient entrepris de les chasser de leur bourgade, et tuent dans une embuscade «cinquante» ou «soixante» hommes⁷¹. Au printemps de 1376, de nombreux hommes d'armes bretons venant d'Alsace ont intégré les compagnies qui ravagent le couloir rhodanien et menacent à présent le Comtat Venaissin, ravivant les pires craintes des habitants de Carpentras entre autres⁷². En désespoir de cause, le pape d'Avignon se résigne à les prendre à son service, d'abord sous Jean de Malestroit, avec pour perspective de les expédier outre-monts guerroyer sous la conduite du cardinal Robert de Genève (le futur Clément VII) contre la Ligue florentine qui avait entraîné dans la révolte environ 90 villes et châteaux appartenant aux États de Saint-Pierre. Guillaume de La Pérenne nous a laissé une longue description de leur périple italien, qui exalte leur chef Sylvestre Budes et constitue un document de premier ordre sur la mentalité de ces hommes⁷³. En Italie, ils retrouvent d'ailleurs leur compatriote Guillaume Le Dinosquet qui était déjà en 1372 à la tête de 46 «lances» et de 17 archers employés contre les Visconti⁷⁴. Quelques années plus tard, le comte de Savoie Amédée VII recrute une troupe de six cents cavaliers bretons, sous les ordres de Geoffroy *Semerie*, afin de combattre les Tuchins révoltés en Canavais, dans la plaine du Pô : ils passent par la Bresse au début de 1387⁷⁵.

Comme Guillaume de La Pérenne, les rares survivants de ces aventures par monts et par vaux ont dû en tirer une certaine fierté : pour eux,

⁷¹ VEYSSIÈRE, Gérard, *Vivre en Provence au XIV^e siècle*, Paris, 1997, d'après les procès en canonisation d'Urbain V et de Delphine de Sabran.

⁷² Le 10 mai ils adressent un messager à Sylvestre Budes : note 8, p. 348 de ANDRÉ-MICHEL, Robert, «Anglais», Bretons et routiers à Carpentras sous Jean le Bon et Charles V», dans *Mélanges offerts à M^r Charles Bémont*, Paris, 1913, p. 341-352. Les archives de cette ville mentionnent également les précautions prises en 1365 à l'annonce de la présence de Bertrand du Guesclin dans la région, puis lors de son retour d'Espagne en août 1368 (p. 346 et 347). Si la cité n'est pas attaquée ni même traversée par les gens d'armes, les craintes qu'ils suscitent témoignent de la nervosité qu'entretient leur présence ; les Bretons font partie de ces ennemis supposés, mais confondus parmi les différentes routes qui parcourent alors le Comtat, ils ne font pas l'objet d'une dénonciation particulière.

⁷³ CASSARD, Jean-Christophe, «Les Gestes des Bretons en Italie ou le voyage sans la découverte», dans DANIEL, Tanguy et KERHERVÉ, Jean dir., 1491. *La Bretagne...*, op. cit., p. 101-117.

⁷⁴ JAMME, Armand, «Les soudoyers pontificaux d'Outremont et leurs violences en Italie (1372-1398)», dans *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, Actes du 119^e congrès national des Sociétés savantes, Paris, 1996, tome I, p. 151-168.

⁷⁵ CORDEY, Jean, *Les comtes de Savoie et les rois de France pendant la guerre de Cent Ans (1329-1391)*, Paris, 1911, p. 267.

être breton c'était d'abord et avant tout avoir été un soldat rompu à tous les usages de la guerre, nécessairement balaféré et le corps couturé de cicatrices multiples. À l'inverse de ces beaux messieurs de France qui savent mieux parler de la guerre que la faire : les meilleures pages, les plus vibrantes du poème de Guillaume de Saint-André développent ce contraste saisissant entre les excellents danseurs nés du royaume, chanteurs émérites, diseurs experts, vêtus des plus fines fourrures, et les Bretons tous balourds et manquant de grâce, mais couverts de blessures honorables, fiers de leurs bien réels exploits⁷⁶. Juste pendant à la ballade d'Eustache Deschamps, composée vers 1377-1380, qui met en scène l'effroi ressenti par les régnicoles à la vue de ces soldats réputés avides et sans scrupules⁷⁷... Quant aux Anglais, tous les continentaux les exècrent en sourdine, même un partisan aussi décidé de Jean IV que Guillaume de Saint-André, et il n'existe par ailleurs aucun indice de retrouvailles fraternelles non plus entre Bretons et Gallois qui partagent pourtant la même langue originelle⁷⁸.

L'entre-deux, de l'accalmie à la rechute française

Sur les brisées d'Olivier de Clisson

Passé 1380, la guerre s'assoupit peu à peu jusqu'à entrer en léthargie à partir de 1389 avec le retrait progressif des Anglais, désormais absorbés par leur changement de dynastie et les protestations réitérées du Parlement contre le coût, jugé exorbitant, des campagnes de France. Durant les deux décennies à cheval sur le siècle s'instaure une véritable et durable suspension d'armes, préparée par le deuxième connétable breton qui a parachevé l'œuvre de son «frère» Bertrand avant de tomber lui-même en disgrâce et de perdre en 1392 son office pour des raisons de politique intérieure.

Olivier s'inscrit, en effet, tout à fait dans la tradition de Bertrand († 13 juillet 1380) tant par sa hargne au combat que par l'emploi préférentiel de ses compatriotes. La première lui a valu très tôt le qualificatif de «boucher» gagné, semble-t-il, dès la bataille d'Auray où il perdit un œil dans la mêlée, assuré après Pontvallain. En 1364 donc, aveuglé par son propre sang, fou de douleur, il fauche à la hache d'armes tous les ennemis,

⁷⁶ SAINT-ANDRÉ, Guillaume DE, *C'est le livre du bon Jehan duc de Bretagne*, édition par Émile Charrière à la suite de la *Chanson de Bertrand du Guesclin par le trouvère Cuvelier*, Paris, 1839, tome II, p. 514-516.

⁷⁷ Citée par Roger GRAND, «Les routiers bretons...», article cité, p. 34-35.

⁷⁸ LAMBERT, Pierre-Yves, «Images de la guerre de Cent Ans dans la poésie galloise», dans COUTY, Danièle, MAURICE, Jean et GUERET-LAFERTE, Michèle dir., *Images de la guerre de Cent Ans*, Paris, 2002, p. 169-184.

pour l'heure franco-bretons, qui ont le malheur de paraître sur son chemin, au point que Jean de Montfort doit ordonner d'aller le chercher et lui intimer l'injonction de cesser la «chasse» désormais sans objet puisque l'armée adverse a lâché pied. Cette férocité mal contenue, presque malade, le caractérise dans la suite tant sur le champ de bataille que dans sa menée de la guerre lorsqu'il se sent personnellement affecté : son ami l'écuyer breton Geoffroy Payen ayant été capturé au cours d'une opération près de Saint-Sever (Landes) puis transféré à Benon (Charente-Maritime), il ne supporte pas que David Hollegrave le fasse exécuter là en sa qualité d'otage et ordonne que toute la garnison anglaise soit mise à mort en représailles après la capture de cette place par ses soldats⁷⁹ ! Décidément, l'image du «boucher» lui colle à la peau et elle tend à s'appliquer aussi bien à ses hommes : «De grans haches pesans le vont Bretons servant / Comme chair à mesel le vont tout decouppant»⁸⁰ ; en rappelant sa mémoire toutefois, Jean Juvénal des Ursins lui en fera presque un titre de gloire car il «avoit esté connestable de France, moult vaillant chevalier : et l'appelloit-on le Boucher, pource qu'ès besongnes où il estoit contre les Anglois, il en prenoit peu à rançon, et de son corps faisoit merveilles en armes»⁸¹. Mais plus que contre la piétaille des combattants ennemis, c'est à l'adresse du duc Jean de Bretagne que Clisson tournerait bientôt sa rage...

Ce duel entre le nouveau chef effectif de la maison de Penthièvre qu'est devenu Olivier par le mariage de sa fille Marguerite et le duc Montfort, conforte le connétable de France dans sa politique de recrutement : les Bretons sont au moins aussi nombreux sous son commandement que sous celui de son prédécesseur, et ce sont souvent les mêmes, leurs fils ou leurs neveux. Sur la période 1360-1407, John Bell Henneman a distingué 188 capitaines français, dont au moins 21 sont bretons – qui s'effacent de manière significative dès lors qu'Olivier de Clisson perd en 1392 l'épée de connétable⁸². Les Anglais finissent d'ailleurs par ne plus très bien faire la distinction entre les uns et les autres⁸³, tandis que les auteurs français ont tendance de plus en plus à gommer les origines régionales des Armoricains pour ne plus voir en eux que des régnicoles.

⁷⁹ FROISSART, *Chroniques*, éd. Siméon Luce, tome VIII, livre second, § XLVIII.

⁸⁰ CUVELIER, *La chanson de Bertrand du Guesclin*, éd. Jean-Paul Faucon, Toulouse, 1990, tome I : vers 6132-6133 ; 6893-6898 ; 7034-7037 ; 7183-7210 ; 14 393-14 396 ; 19 261-19 264 : «le Bouchier de Clisson» ; 19 914-19 916, etc.

⁸¹ JUVÉNAL DES URSINS, Jean, *Histoire de Charles VI...*, *op. cit.*, p. 437.

⁸² HENNEMAN, John Bell, *Olivier de Clisson...*, *op. cit.*, appendice I, p. 213-220 (le chiffre de 21 capitaines bretons est supérieur à celui donné par l'auteur qui reconnaît lui-même avoir minoré leur nombre en fonction des seigneuries qui leur sont connues plutôt que par rapport à leurs origines provinciales) ; la répartition en pourcentage p. 221 donne 7 % de Bretons dans les années 1360, 12 % dans les années 1370, 7,5 % entre 1380 et 1392, 1,5 % seulement entre 1393 et 1407.

⁸³ *La chronique de Charles VI...*, *op. cit.*, tome III, p. 464.

En s'éternisant, le conflit cristallise et simplifie les identités nationales, surtout du côté français, gommant les particularismes régionaux quand leurs porteurs servent le roi. Il est significatif, par exemple, que dans la *Chronique anonyme de Bertrand du Guesclin*⁸⁴, où les patronymes celtiques abondent, aucun homme d'armes n'est jamais qualifié de breton, qu'ils sont par contre toujours caractérisés comme français dans les descriptions de leurs unités en action, ou que Michel Pintouin en vienne parfois à les confondre avec les Français tant que la paix civile règne dans le royaume de Charles VI⁸⁵. Sans difficulté aucune, les meilleurs combattants natifs du duché, tels Tanguy du Chastel ou son frère Guillaume, sont admis dans les équipes de tournoyeurs en charge de l'illustration des armes de France face à des champions étrangers durant les périodes de trêve, perpétuant ainsi la prestigieuse tradition inaugurée par le combat des Trente en Bretagne, poursuivie sous d'autres cieux par les capitaines de routiers en manque de joutes courtoises dans l'intervalle des épisodes guerriers de leurs destinées, mise par les princes et les monarques au service de leur diplomatie⁸⁶.

L'effort des gens d'armes français du XIV^e siècle n'aura pas été vain en définitive : le royaume d'Angleterre se met lui aussi à murmurer aux Communes contre le coût jugé accablant de la guerre continentale, ce qui conduit à la suspension des opérations puis à la signature officielle d'une trêve pour vingt-huit années le 9 mars 1396 entre Charles VI et Richard II, confirmée le 29 janvier 1400 par Henry IV qui vient de renverser son cousin (dans ce second texte, il est dit expressément que la suspension des hostilités s'applique aussi au duché de Bretagne). Mais la paix revenue sera ruinée par les discordes civiles permises par la «folie» de Charles VI et les ambitions nouvelles d'Henry V : se tenant à l'écart du grand jeu des princes de sang, Jean V éloigne de ses terres le spectre de la guerre, tout en laissant libres ses sujets d'embrasser le métier des armes au service de son souverain.

Ainsi les Bretons profitent d'une image positive tant qu'ils agissent en défenseurs loyaux de la monarchie : c'est du moins l'idée qui s'impose dans les milieux politiques car en ce qui concerne le peuple, lequel subit au quotidien leurs exigences, ce serait sans doute autre chose, d'autant que le niveau de recrutement des hommes d'armes signalés à l'époque de la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons s'affaisse – à quelques exceptions près, dont le trop célèbre Tanguy du Chastel – avant la promo-

⁸⁴ Éditée dans BUCHON, J.-A.-C., *Choix de Chroniques...*, op. cit., p. 1-95.

⁸⁵ *La chronique de Charles VI...*, op. cit., tome I, p. 220 ; tome III, p. 82 ; tome IV, p. 172, 262. GUÉNÉE, Bernard, *L'opinion publique...*, op. cit., p. 86-87.

⁸⁶ CASSARD, Jean-Christophe, «Bois ton sang, Beaumanoir...», article cité ; *idem*, «Les tournois dans le duché de Bretagne», dans GONTHIER, Nicole dir., *Le tournoi au Moyen Âge*, Lyon, 2003, p. 165-182.

tion de Richemont à la connétablie en 1425⁸⁷, une nomination qui donne comme le signal du rappel aux descendants de l'ancien parti de Blois : Olivier de Mauny et le sire de Coëtquen paraissent devant Avranches dès l'été de 1425 avec leurs Bretons – Mauny échoue dans sa tentative et est fait prisonnier, mais «si chascun eust fait comme luy, la chose eust autrement esté»⁸⁸ –, ou «un gentilhomme de Bretagne», Henri de Villeblanche, victorieux défenseur de Saint-Célerin (Sarthe) contre la garnison anglaise d'Alençon en août 1429⁸⁹. Durant les années précédentes, celles où la France plonge dans la tourmente occasionnée par les rivalités de ses princes du sang, les fils de l'Armorique étaient le plus souvent désignés par un simple sobriquet – du genre X ou Y le Breton – qui masque leur identité patronymique réelle, preuve de la médiocrité de leurs extractions, mais tous ou presque sont attachés au parti d'Orléans à l'instar des deux connétables politiques, Olivier puis Arthur⁹⁰.

Des silences partagés, lourds de sous-entendus

En mourant en 1399, Jean IV ne laisse pas un duché totalement apaisé : il a du moins la satisfaction de pouvoir considérer que ses fils, malgré leur âge tendre, seront un jour en mesure d'en tenir les rênes avec fermeté. De fait, la question ducale ne se pose plus au xv^e siècle hormis certains accidents de parcours, dont le plus grave est sans conteste l'attentat des Penthhièvre en 1420, condamné dans son principe par tous les commentateurs raisonnables même si le dauphin Charles n'y fut pas étranger. Pour le reste, la Bretagne épouse une politique de neutralité empirique, satisfaisant sans excès de zèle à ses obligations à l'égard de la France, prudente quand il le faut vis-à-vis de l'Angleterre, quitte à faire remarquer à tous qu'elle se retire officiellement du jeu dès lors que la guerre entre les factions princières réduit à l'impuissance le royaume des lys à compter de

⁸⁷ Rompant avec le parti anglais qui avait été un temps le sien, le frère de Jean V reçoit officiellement l'épée de connétable des mains de Charles VII le 7 mars 1425 sous les murs de Chinon.

⁸⁸ *Chronique de la Pucelle*, dans *Chronique de Cousinot...*, *op. cit.*, chapitre 16, p. 233.

⁸⁹ *Ibidem*, chapitre 62, p. 334.

⁹⁰ *Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet*, éd. J.-A.-C. Buchon, Paris, 1875, livre I, § XCV, p. 234 : en 1412 «un vaillant homme d'armes breton qui se férit dedans les dits archers, cuidant et espérant que ses compagnons le suivissent ; mais tantôt il fut tiré jus de son cheval et mis à mort très cruellement» ; livre II, § XV, p. 553 : en 1423 Jean de Luxembourg prend l'église fortifiée de Broissi et la tour du même lieu, y fait quelque 80 prisonniers, «... entre lesquels étoit un nommé Le Gros Breton, un de leurs capitaines, et furent tous pendus aux arbres près de Sery-les-Mazières» ; § XLI, p. 585 : en 1426 Dunois marchant pour secourir des Français assiégés par les Anglais, reçoit des guides «et avoient avec eux gens de la garnison du dit lieu de Montargis, entre lesquels étoit un nommé le petit Breton» ; § CCXXVI, p. 768 : un certain Gautier le Breton figure encore en 1438 dans le duché de Bar parmi «iceux François, qu'on nommoit écorcheurs en commun langage, et se tirèrent vers les Allemandes».

1411..., tout en laissant toujours libres ses cadets les plus aventureux de prendre du service outre-Couesnon⁹¹. Jean V ne réagit ainsi pas à la conquête anglaise de la Normandie en 1417, mais il autorise les réfugiés à s'installer dans ses états et se rend à Caen auprès d'Henry V afin de régler au mieux les problèmes entraînés par son nouveau voisinage ; plus tard, il fermera aussi les yeux sur l'aide apportée par les navires malouins à la garnison du Mont-Saint-Michel⁹² et saura protester contre les courses anglaises à travers les marches orientales du duché⁹³, tout en se gardant bien d'interférer lors des vaines opérations de siège menées contre la dernière place française à l'ouest du royaume...

Conscients de ces ambiguïtés entretenues avec prudence au gré des fluctuations de la conjoncture, les chroniqueurs français évoquent peu la politique ducale : si à Azincourt, par exemple, Arthur de Richemont, le propre frère de Jean V, est fait prisonnier (en Angleterre le comte reverra brièvement sa mère, Jeanne de Navarre, désormais reine douairière depuis son veuvage d'Henry IV) tandis que nombre de chevaliers bretons y trouvent la mort, ils n'insistent guère sur cette participation – à l'inverse de ce que se plairont à écrire les historiens bretons, soulignant, eux, que l'armée ducale était en marche la veille de la bataille afin de se joindre à la chevalerie du roi, et que si celle-ci avait daigné attendre ce renfort, les choses eussent pu tourner différemment⁹⁴... Au contraire, en France on reproche au duc de n'avoir rien fait en dépit de la restitution de Saint-Malo que venait de lui concéder le roi et des 100 000 francs indûment reçus pour le paiement de ses gens d'armes⁹⁵, ou de s'être arrêté à Amiens trop longtemps à attendre son cousin de Bourgogne pour paraître sur le champ de bataille⁹⁶. Plus diffamatoire encore, l'imputation, entre autres, à des

⁹¹ JONES, Michael, «L'aristocratie bretonne au XV^e siècle», dans CONTAMINE, Philippe dir., *L'État et les aristocraties, XV^e-XVII^e siècles. France, Angleterre, Écosse*, Paris, 1989, p. 128-160.

⁹² *Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468)*, éd. Siméon Luce, Paris, 1879, tome I, p. 28-29.

⁹³ Sur l'atmosphère régnant dans cette région orientale du duché, CINTRÉ, René, *Les marches de Bretagne au Moyen Âge – Économie, guerre et société (XIV^e-XV^e siècles)*, Pornichet, 1992.

⁹⁴ Jean V est cependant épargné par le secrétaire du duc d'Orléans Guillaume COUSINOT dans sa *Geste des nobles*, éd. Vallet de Viriville, Paris, 1859, § 140, p. 156.

⁹⁵ *Les chroniques du roi Charles VII par Gilles Le Bouvier dit le héraut Berry*, éd. Henri Courteault et Léonce Celiér, Paris, 1979, p. 71. Le Bourguignon Monstrelet est plus mesuré et fait le reproche aux Français de ne pas avoir eu la sagesse d'attendre les Bretons qui arrivaient, tout en rappelant l'action offensive de Richemont avec ses Bretons la nuit précédant la bataille : *Chroniques d'Enguerrand...*, op. cit., livre I, chapitre CLIII, p. 373.

⁹⁶ JUVÉNAL DES URSINS, Jean, *Histoire de Charles VI...*, op. cit., p. 519-520. Jean V agit en concertation avec Jean sans Peur, outré de n'avoir été convoqué à l'ost qu'avec 500 bassinets et non l'ensemble de ses forces, d'où la bouderie des deux ducs : le Breton, présent au conseil de guerre préalable tenu à Rouen, ne force pas l'allure puis s'attarde à Amiens : POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, Barthélemy, *Deux féodaux...*, op. cit., p. 51.

Bretons braillards intégrés à l'arrière-garde française, de la décision sans exemple prise par un Henry V soudain inquiet d'une possible contre-offensive de l'ennemi, d'ordonner le massacre des prisonniers, même nobles, au mi-temps de la bataille⁹⁷.

De même se trouve minorée l'intervention de Jean V pénétrant dans Paris le 26 août 1408 avec ses hommes (commandés par Armel de Châteaugiron et le sire de Malestroit) dans l'intention de ramener au Louvre la reine Isabeau et le dauphin en profitant de l'absence momentanée du duc de Bourgogne, pour l'heure rappelé vers le nord pour cause de révolte des Liégeois contre leur évêque, son beau-frère⁹⁸ – l'intrusion se solda par une insurrection armée et l'expulsion des Bretons qui «s'en allèrent en leur paiz a pié, fors ce qu'i purent pillier en chemin»⁹⁹ pour mieux revenir, avec d'autres soudards, deux ans plus tard¹⁰⁰ – tandis que la présence d'un capitaine breton, Charles Labbé, à Tours, qu'il tenait par exception pour le duc de Bourgogne en 1418, ne manque pas d'être rappelée¹⁰¹. La même année, lors de l'entrée des Bourguignons dans la capitale et du massacre subséquent des partisans armagnacs, la foule pensait que «tous les étrangers devaient mourir, c'est-à-dire les Bretons, les Gascons, les

⁹⁷ D'après la *Chronique* de Jean Lefèvre, extrait cité par CONTAMINE, Philippe, *Azincourt*, Paris, 1964, p. 185. La responsabilité morale de ces hommes dans le massacre subséquent se trouve toutefois quelque peu atténuée par SCHNERB, Bertrand, *Enguerrand de Bournonville et les siens. Un lignage du Boulonnais aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1997, p. 149-153 qui rappelle qu'ils appliquèrent simplement, mais à contre-temps, une phase du plan de bataille établi la veille de la rencontre.

⁹⁸ Dom LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, p. 513. *Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris (1400-1417)*, éd. Alexandre Tuetey, Paris, 1885, tome I, p. 237. D'AVOUT, Jacques, *La querelle des Armagnacs et des Bourguignons*, Paris, 1943, p. 101. Au retour du duc de Bourgogne, Jean V accompagne encore jusqu'à Tours la reine Isabeau.

⁹⁹ CAUCHON, Pierre, *Chronique normande*, éd. Charles de Robillard de Beurepaire, Rouen, 1870, chapitre XV, p. 238-239 – texte donné par GRAND, Roger, «Les routiers bretons...», article cité, note 46, p. 71-72.

¹⁰⁰ *Journal de Nicolas...*, *op. cit.*, p. 340 : «Les Bretons, Armignagues, Berruiers, Aulnoiz, Borbonnoiz, Alençonnoiz, Valoisians et pluseurs sans nombre, qui se tenoient de là la riviere de Seine oultre Paris [...] lesquelz, tant deçà que delà, ont fait tous les maulx que l'en puet faire, hors bouter feulx publiquement, et à venir icy et à retourner ont destruis les paiz de France, et par especial entour Paris jusques aux portes, et par especial Armognagues, Bretons, Brebançons, Lorreins et Bourgoignons ont tout pillé et emmené ce que ont peu emmener, et rançonné en grant deshonneur du Roy et du royaume». Pour l'année 1410 vers la fin août, *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Colette Beaune, Paris, 1990, § 11, p. 35 : «Et les gens de Berry et de ses aidants, robaient, tuaient en église et dehors église, spécialement ceux du comte d'Armagnac et les Bretons».

¹⁰¹ *Les chroniques du roi Charles VII...*, *op. cit.*, p. 88-89. Antérieurement, on signale parmi les affidés du noble gascon pro-anglais Archambaud de Périgord, condamnés à mort par le Parlement de Paris dans les années 1395-1399, un certain Perrot le Breton : d'après Arch. départ. Pyrénées-Atlantiques E 634, cité par ROUSSEL, Claude-Youenn, *La mainmise des Bretons sur le Limousin-Périgord*, Paris, 2002, p. 102.

Castillans et les Catalans, les Lombards et les Génois»¹⁰². Quelques années plus tôt, Olivier Bourgeois, un étudiant breton, avait sans doute lui aussi payé de sa vie en 1407 les soupçons qui pesaient en général sur ses compatriotes, avant d'être réclamé comme clerc par l'Église contre le prévôt de Paris qui l'avait fait saisir puis exécuter, et finalement rendu le 16 mai 1408 à l'évêque et réhabilité¹⁰³.

Toujours dans la même veine, le «Bourgeois de Paris» (en fait, selon toute vraisemblance, un chanoine de Notre-Dame, ardent partisan des Bourguignons) prend un malin plaisir à esquisser l'identité du libérateur de Paris le 13 avril 1436, à savoir le connétable Arthur de Richemont – qu'il déteste comme tous les Armagnacs supposés – lui qui préserve pourtant la ville de tout pillage en n'y entrant qu'avec des troupes sûres, disciplinées, composées en majorité de ses Bretons, afin d'y restaurer la légalité royale... Il est des interventions, vraies ou virtuelles, sur lesquelles il ne convient pas de trop s'appesantir quand la gloire n'en retomberait pas forcément sur son parti !

Il est moins facile de passer sous silence les mérites des hommes d'armes bretons au service de la monarchie ou du dauphin qui en incarne l'esprit pour un temps : les mémorialistes, s'ils ne sont pas aveuglés par leurs préjugés, le sentent bien et restituent à qui le mérite sa fraction de lauriers¹⁰⁴. Mais ils le font alors sous la forme d'éloges, à tout le moins d'une simple mention de tel ou tel capitaine distingué pour sa bravoure, dont la provenance géographique se trouve seulement signalée au passage, telle une donnée objective n'appelant pas en soi de commentaire spécifique. La présence en 1421 de Prigent de Coëtivy, lieutenant du dauphin en

¹⁰² Lettre d'Azmar Pardo de la Casta, chevalier d'Aragon au service du roi de France, citée par Jeannine VIEILLARD, «Les journées parisiennes de mai-juin 1418 d'après les documents de la Couronne d'Aragon», *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1940-1941, p. 125-153.

¹⁰³ Il fut exécuté sur soupçon de vols par Guillaume de Tignonville, prévôt de Paris, avec son compagnon normand Roger de Montillel : *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, op. cit., livre I, § XIII, p. 26. Sa plate-tombe dans l'église des Mathurins est connue par le dessin effectué pour l'érudit Gaignières au XVII^e siècle (BNF, estampes, réserve, Pe 1k, f^o 13). Il y est représenté sous l'apparence d'un fantôme encagoulé, en compagnie de son malheureux condisciple Léger du Moussel, exécuté puis réhabilité en même temps que lui.

¹⁰⁴ Le cas le plus curieux est sans nul doute celui du sire de Harpedanne, «brave chevalier breton», neveu d'Olivier de Clisson, qui sert au moins à deux reprises d'intermédiaire entre Français et Anglais ou Gascons, d'abord pour organiser le combat de Montendre en 1402 (où s'illustre son compatriote Guillaume du Chastel) puis pour protéger en 1406 les biens de sa belle-mère, la dame de Mucidan, qui s'obstinait à défendre son château contre les Français : *La Chronique de Charles VI...*, op. cit., livre XXIII, chapitre III, p. 30-35, et livre XXVII, chapitre X, p. 424-427. Ce personnage avait d'ailleurs commencé sa carrière, comme son parent, au service des Anglais : il est notamment cité par le héraut Chandos comme un proche du Prince Noir (éd. Francisque Michel, Londres, 1883, vers 4236, p. 288 : «Monsieur John Harpeden oue coer loial»).

Champagne, de Tugdual Le Bourgeois à ses côtés¹⁰⁵, la belle résistance de Charles de Montfort, capitaine de Gaillardon, qui y trouve la mort contre les Bourguignons la même année sont signalées en termes laudateurs mais ethniquement neutres, à l'inverse du comportement des hommes de Tanguy du Chastel en 1418, qui rappelle fâcheusement celui des *routiers* au siècle précédent : «Et tousjours quelques paroles (négociations) qu'il y eust, guerre inhumaine et mortelle se faisoit tant d'un côté que d'autre ; il y avoit Gascons et Bretons, spécialement à Meaux, où estoit messire Tanneguy du Chastel, et à Melun, où estoit le seigneur de Barbasan, qui souvent couroient, et nuls prisonniers ne prenoient à finance, mais tuoient et pendoient tous ceux qu'ils prenoient ; pareillement ainsi faisoit-on d'eux»¹⁰⁶. Peu après l'inattendue victoire de Baugé en 1421, d'autres Bretons, sous les ordres du connétable écossais Buchant, participent à la prise de Gaillardon (Eure-et-Loir) et se laissent aller à bafouer les lois de la guerre : «En cest assault fut occiz le fils du seigneur de Monfort en Bretaingne dont tant furent Bretonz dolens que tous ceux qui en l'église de Galardon s'estoient retraiz, à la prinse de la ville, occisrent, combien que renduz se fussent prisonniers»¹⁰⁷.

En somme – hormis ces derniers cas, lesquels remémorent les pires excès d'antan –, il s'agit avec eux de la perpétuation des «bons» Bretons qui ont embrassé à présent la cause armagnaque puis delphinale dans la foulée, au service du roi ou du prince qui est censé le servir au mieux durant ses «absences». D'ailleurs sainte Catherine de Fierbois les protège à l'occasion, à l'instar des autres combattants des lys outragés¹⁰⁸. Les

¹⁰⁵ *La Chronique de Charles V...*, op. cit., livre XLI, chapitre XI, p. 460-463.

¹⁰⁶ JUVÉNAL DES URSINS, Jean, *Histoire de Charles VI...*, op. cit., p. 569 et 546.

¹⁰⁷ *Chronique de Guillaume Cousinot*, op. cit., chapitre 183, p. 181.

¹⁰⁸ CHAUVIN, Yves, *Livre des miracles de sainte Catherine de Fierbois*, Poitiers, 1976 : ce peut être des marins ou des habitants des marches exposées aux raids anglais (miracle 96 : Guillaume Bressin, natif de l'évêché de Saint-Brieuc, pris par des Anglais en 1423 et évadé de Rouen après 17 semaines de captivité ; miracle 110 : Yvonnet Le Bourgeois, de la cité de Saint-Malo, évadé en 1430 d'Avranches après 9 semaines ; miracle 162 : Jean Le Taillandier, de Hénon (?), prisonnier des Anglais au Mans, libéré *gratis* en 1445), des soldats réguliers du roi (miracle 111 : le capitaine de *Villegongis* en Berry, le gentilhomme Pierre Nepveu, natif du duché, frappé en 1430 d'une maladie foudroyante, guéri et représenté à Fierbois par Henri de *Kaerhorahin* ; miracle 134 : l'écuyer Olivier du Vergier, natif du diocèse de Saint-Brieuc, détenu onze années durant à Alençon par des Anglais qui refusaient de le libérer par rançon, retrouve sa liberté en 1443 dès lors que ses maîtres acceptent enfin qu'il verse une rançon ; miracle 142 : Jean *Oquilha*, natif de Saint-Gildas-des-Bois dans l'évêché de Nantes, archer du dauphin, pris par les Anglais et évadé en 1444), voire des membres des compagnies d'écumeurs au service du dauphin opérant en *Allemagne*, c'est-à-dire en Alsace (miracle 165 : Jean de Espinefort, de Languidic, en Vannes, soudoyer protégé de la colère des autochtones en 1445 ; miracle 186 : Jean *Hus*, du Quesnoy en l'évêché de Saint-Brieuc, protégé avec son compagnon Maturin Lescouet dans une embuscade en 1446 de la fureur des *Allemands*).

exemples sont multiples de ces gens de guerre distingués au hasard des opérations en cours, pour qui le rappel de leur origine provinciale n'apporte qu'une précision supplémentaire de type individuel et pourrait aussi bien concerner un Poitevin, un Berrichon ou n'importe quel régnicole courageux, assez chanceux dans ses entreprises. Toutefois, lors du sacre de Charles VII à Reims, «le seigneur de Beaumanoir, breton»¹⁰⁹ paraît dans le cours de la cérémonie comme l'un des porteurs des habits censés représenter les pairs de France absents : s'agit-il par cet honneur insigne de conforter en sa personne l'impulsion donnée de longue date au recrutement armagnac parmi ses compatriotes, ou plutôt de ménager Jean V qui demeure, en théorie, l'un des six pairs laïcs ?

La réalité des comportements comme l'image imposée par les plus modestes gens d'armes rompent néanmoins du tout au tout avec les souvenirs plutôt honorables imprimés par les nobles écuyers ou chevaliers enrôlés dans la juste cause de la défense du royaume. Déjà les Bretons, lorsqu'ils répondent au coup par coup aux agressions anglaises sur leurs côtes, prennent dans les récits l'apparence de bêtes sauvages¹¹⁰. Mais il y a pire avec les professionnels véritables de la guerre qui hantent un royaume en déshérence. Ceux-là sont des pillards, des brutes dénoncées pour leur cruauté et leur avidité sans pareille, les pires de tous les déchets de la soldatesque sans foi ni loi générée par cette triste époque, qu'ils soient gagés par un prince ou réduits à survivre au jour le jour par la violence sans justification aucune. En somme, ces soldats d'infortune perpétuent à leur triste manière les redoutables *routiers* du siècle précédent dont ils se démarquent, si besoin en était, par une conduite encore plus indigne. Michel Pintouin, le Religieux de Saint-Denis en fournit de bons exemples, lui qui les a vus à l'œuvre sous les murs de sa ville en 1411, agissant pour leur compte plutôt que pour celui des Armagnacs qui les y avaient appelés¹¹¹ :

«Je me suis enquis soigneusement, comme c'est mon devoir, de ceux qui avaient été les principaux auteurs de tant de crimes, et plusieurs personnes recommandables et dignes de foi m'ont assuré que c'étaient les Bretons armoricains. Suivant ce qui m'a été rapporté, ils enfoncèrent les portes de la plupart des églises où ils pénétrèrent, et enlevèrent d'une main sacrilège les calices, les croix, tous les ornements et les objets destinés au culte. Il y en eut même qui, rivalisant d'impiété avec les Sarrasins, osèrent déchirer à belles dents le saint viatique des chrétiens, le corps de Notre Seigneur, le

¹⁰⁹ *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, op. cit., livre II, § LXIV, p. 608. À l'inverse, Richemont ne paraît pas lors du sacre quoiqu'il soit connétable !

¹¹⁰ RUSSON, Marc, *La façade maritime...*, op. cit.

¹¹¹ *La Chronique de Charles VI...*, op. cit., livre XXXII, p. 494-513 et 512-519.

profanèrent au risque de la damnation éternelle ou le jetèrent à terre afin d'emporter les ciboires d'argent. Ils se firent des coiffures avec les corporaux bénis, brisèrent les fonts baptismaux et versèrent le saint chrême sur le pavé ; ce qui obligea des gens de la paroisse d'Argenteuil à apporter à l'église de Saint-Denis un enfant nouveau-né pour qu'il y reçût le baptême. Que dis-je ? Dans une église voisine de l'abbaye et consacrée à la Sainte Vierge mère de Dieu, qui avait fait éclater sa protection par de fréquents miracles, ils foulèrent aux pieds les reliques des saints pour arracher plus facilement les ornements d'argent qui entouraient les châsses, et dévastèrent le prieuré ; ils disaient en partant qu'ils se repentaient de n'avoir pas tout brûlé parce qu'il s'y trouvait des brigands qu'ils auraient forcés à sortir en mettant le feu à la porte de la tour de l'église [...].

Comme j'en témoignais mon étonnement à monseigneur l'archevêque de Sens et que dans un de mes entretiens familiers avec lui je m'élevais contre l'infâme cupidité de ces brigands..., il ajouta : "Si nous n'avions ici ni Bretons ni Gascons, je crois que nous mènerions notre entreprise à bonne fin. Mais c'est moins pour l'honneur que pour le profit que ces gens-là se battent, et, comme vous pouvez le voir par vous-même, ils n'ont d'autre but que de s'enrichir eux et les leurs en pillant et en rançonnant de toutes les façons même les habitants de cette ville"¹¹².

Certes, ces démons savent faire preuve de courage et même de témérité au combat, n'hésitant pas à pousser un rude assaut contre une ville royale bien défendue, après avoir emporté de vive force son faubourg de Saint-Rémi ; certes encore, ils se révèlent capables d'organiser un siège en règle en profitant de toutes les ressources en bois trouvées sur l'emplacement des baraques démontables de la foire du Lendit¹¹³. Mais leur propension à outrager les lieux de culte, leur cruauté, leur insatiable soif de

¹¹² *Idem*, livre XXXII, traduction de Bellaguet p. 519, orthographe modernisée.

¹¹³ *Idem*, livre XXXII : «Le duc d'Orléans laissa aux Bretons le soin de continuer le siège de la ville et de l'abbaye de Saint-Denis. Ceux-ci livrèrent pendant plusieurs jours des assauts terribles à la porte de Seine, qui était plus faible que les autres. Voulant ne négliger aucun des moyens d'attaque dont ils pouvaient disposer, ils firent apporter toutes les charpentes du Lendit et en construisirent toutes sortes de machines, entre autres des portes roulantes qu'on appelle chats ou mantelets, pour se mettre à l'abri des projectiles lancés par les batteries des assiégés et pour pouvoir combler les fossés, escalader les remparts et combattre corps à corps. Ils résolurent aussi de réduire les assiégés par la famine ; à cet effet ils détournèrent le cours de la rivière de Crould, qui alimentait les moulins de la ville et rendait inaccessible une grande partie des murs d'enceinte, creusèrent la terre à une grande profondeur et essayèrent de détruire la digue qui retenait les eaux afin de les faire écouler entièrement» : traduction BELLAGUET, p. 497 et 499.

pillages faciles ne trouvent d'égaux que parmi leurs pires congénères, tous du même parti hostile¹¹⁴ selon l'observateur san-dionysien :

«Lorsque les Bretons, les Gascons et les Allemands du parti d'Orléans apprirent que leurs compagnons avaient traversé la Seine, leur cupidité se réveilla ; ils se mirent aussitôt à dévaster les villages ci-dessus nommés et à exercer toutes sortes de cruautés contre les paysans qu'ils rencontrèrent, noyant les uns, pendant les autres ou exigeant d'eux des rançons exorbitantes. Quant à ceux qui occupaient La Chapelle, Saint-Denis et les villages voisins de Paris, ils arrêtaient les gens qui en sortaient, leur mettaient les fers aux pieds et aux mains, les appliquaient à la torture et les égorgeaient ensuite s'ils ne rachetaient leur vie à prix d'argent. Ils disaient, pour justifier ces violences, que ces gens-là favorisaient les ennemis du duc d'Orléans¹¹⁵.»

Michel Pintouin n'en avait toutefois pas encore fini avec les Bretons : en 1417 ils revinrent troubler la sérénité de la grande abbaye du nord de Paris, chassés par les bourgeois de Rouen où ils tenaient garnison sous les ordres du maréchal de Rieux et de Charles de Montfort. Excédés de leurs pilleries quotidiennes, les habitants du grand port normand expulsèrent ces soldats delphinaux décidément incontrôlables :

«Le connétable et le chancelier de France leur permirent de s'établir à Saint-Denis. Je crois devoir mentionner cette circonstance pour leur éternelle honte. En effet, quoique les Brabançons, les Bourguignons, puis les Armagnacs et ensuite les Gascons eussent commis dans cette ville d'affreux excès les années précédentes, les Bretons les surpassèrent encore en cruauté, signalant leur présence par le rapt, l'incendie et tout ce qu'on peut imaginer de plus abominable. Durant leur séjour dans la ville, laissant aux habitants le soin de faire les rondes de nuit, ils passaient leur temps au milieu des débauches, des orgies et du libertinage. Ils jouaient au jeu de dés, source des parjures et des blasphèmes, et lorsque la fortune leur était devenue contraire, ils forçaient les portes de leurs hôtes ainsi que leurs coffres-forts, et les accablaient de coups s'ils refusaient de les dédommager de leurs pertes au jeu. Bref, leurs déprédations particulières et publiques auraient fini par réduire les habitants à la misère si une circonstance imprévue ne les avait obligés à partir¹¹⁶.»

¹¹⁴ Le manque de discipline parmi les soldats bretons des armées du roi, leur propension au pillage et à la violence sur plus faibles qu'eux, sont aussi affirmés par le chancelier du duc d'Orléans : Guillaume COUSINOT, *La Geste...*, op. cit., § 163, p. 170-171. Lors de la tentative de rentrée dans Paris en 1418 menée par Tanguy du Chastel sitôt après l'expulsion des Armagnacs, «les Bretons qui de touz temps plus desirent et plaisance ont en pillerie que en leur honneur delaissèrent la compagnie, se boutèrent dans les maisons d'icelle rue et des rues [d'alentour] férans dessus, pillans les biens...», provoquant ainsi l'échec de l'entreprise.

¹¹⁵ *Idem*, livre XXXII, traduction Bellaguet, p. 513.

¹¹⁶ *Idem*, livre XXXVIII, traduction Bellaguet, p. 153 et 155.

L'ordre reçu du prévôt de Paris contraint, en effet, le maréchal de Rieux, «à contrecœur et avec un vif déplaisir», à marcher vers Pontoise tenue par les Anglais. Pour la première fois le Religieux de Saint-Denis se met alors à reprocher aux Bretons, outre les péchés habituels dont ils se sont rendus coutumiers, leur manque d'allant à rencontrer un ennemi véritable comme leur opportunisme prudent en ces temps troublés par les discordes civiles encore aggravées par l'agression étrangère :

«Mais ils ne firent que se montrer devant Pontoise en ordre de bataille avec leurs brillantes armures, et s'avancèrent de là jusqu'à Beauvais ; puis ces hommes qui n'auraient dû porter les armes que pour la destruction des nations barbares, revinrent au bout de huit jours dans les lieux qu'ils venaient de quitter afin d'y déployer, comme auparavant, leur valeur invincible contre des paysans qui ne pouvaient leur opposer aucune résistance, et de les opprimer plus cruellement encore que de coutume. Car, à dire vrai, chacun voyait bien clairement qu'ils n'osaient point attaquer l'ennemi ni lui tenir tête. Quant aux simples soldats et au reste de leur suite, qui n'avaient d'autre souci que de voler et de piller, en gens de précaution ils portaient sur eux tantôt la croix de Saint-André en sautoir, tantôt la croix blanche et droite d'Armagnac, afin de pouvoir à leur gré se dire Armagnacs ou Bourguignons¹¹⁷.»

Les Bretons dans le redressement français

La mobilisation pour l'estocade finale

En dépit des doutes et des longs atteroiements de Charles VII, la phase ultime de la guerre de Cent Ans se trouve bel et bien enclenchée à compter de la paix d'Arras en 1435 qui signe la réconciliation du roi et du duc de Bourgogne. Dès lors, les Anglais ont partie perdue et ils le savent confusément, quoiqu'ils s'accrochent encore à la Normandie – tige antique de leurs rois – comme à la Guyenne bordelaise – héritage d'Aliénor d'Aquitaine ! Dans le travail de reconquête, le connétable Arthur de Richemont assume plus que sa part, et avec lui ses fidèles compagnons bretons¹¹⁸, encouragés en sous-main de façon de plus en plus évidente par son frère puis son neveu, le duc de Bretagne qui sent bien que le sort des armes est en train de basculer. Les enfants d'Armorique sont presque par-

¹¹⁷ *Idem*, livre XXXVIII, p. 155-157.

¹¹⁸ Carte du recrutement géographique de ses capitaines p. 160 de CASSARD, Jean-Christophe, «Sur la route...», article cité. COSNEAU, Émile, *Le connétable de Richemont (Arthur de Bretagne) (1393-1458)*, Paris, 1886, en particulier son chapitre VII sur «Le recouvrement de la Normandie (1449-1450)», p. 391-423.

tout dorénavant à la pointe du combat contre l'Anglais, et ils prennent ainsi le pli de servir sous les armes à la fois leur souverain et leur prince suzerain, partageant au besoin les rôles familiaux entre aîné et cadets. Et leurs exploits de paraître comme tels dans les annales du temps.

Il leur reviendra pour beaucoup le privilège de conclure les hostilités suite aux provocations d'un aventurier aragonais, François de Surienne, au service des Anglais (lesquels le poussent en sous-main à l'action), qui s'est emparé par fraude de Fougères, place ducale depuis 1428, le 25 mars 1449 en contradiction flagrante avec les dispositions de la trêve de Tours du 20 mai 1444, stipulées pour figer les rapports de force sur le terrain. Cette affaire ne suscite pas seulement le juste courroux du duc, elle fournit un prétexte tout trouvé à la relance des opérations au plan national¹¹⁹ : les bandes royales progressent vite en Normandie, en affectant parfois dans un premier temps d'y revancher l'honneur bafoué du duc, quitte à se présenter à l'ennemi comme bretonnes. «Bretagne et saint Yves !» les entendent ainsi clamer le 15 mai 1449 lors de la reprise de Pont-de-l'Arche (Eure), une position décisive sur la Seine, proche de Rouen¹²⁰.

De leur bord, furieux de cette insulte aux trêves puis des courses menées à partir de Fougères par l'Aragonais, les Bretons spontanément «les reboutèrent si asprement et sur eux firent si vaillamment, que d'iceulx Anglois y demeurèrent que mors que prins jusques au nombre de cent à six vingts»¹²¹. Et de son côté François I^{er} ne peut tergiverser plus¹²² : il engage ses propres hommes aux côtés de ceux de son oncle Richemont. Son armée, convoquée à Dinan le 1^{er} septembre¹²³, forte de 6 000 combattants environ, entre aussitôt en campagne sur deux fronts. Le duc et le connétable s'avancent en Normandie tandis que Pierre de Bretagne, le frère de François, nommé lieutenant général dans le duché, bloque Fougères dès le 4 septembre¹²⁴ (Surienne capitulera le 5 novembre). En moins d'un an, les Anglais de Somerset, lieutenant d'Henry VI, ayant perdu tout espoir crédible de tenir, sont balayés.

¹¹⁹ *Les chroniques du roi Charles VII...*, op. cit., p. 288 et sq.

¹²⁰ CHARTIER, Jean, *Chronique de Charles VII*, éd. Vallet de Viriville, Paris, 1858, 3 vol. : tome II, p. 69-71. Sur l'imbroglio linguistique créé par un Breton bretonnant tentant et réussissant à dérouter les Anglais par son sabir incompréhensible par eux, Jean-Christophe CASSARD, «Sur trois emplois du breton par des gens de guerre au Moyen Âge», *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome CXXXI, 2002, p. 443-446.

¹²¹ CHARTIER, Jean, *Chronique...*, op. cit., tome II, p. 80.

¹²² Dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 1445-1446. *Chronique du Mont-Saint-Michel*, op. cit., p. 47 et 57.

¹²³ Dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 1510. CHARTIER, Jean, *Chronique...*, op. cit., tome II, p. 122-123.

¹²⁴ Les noms des principaux capitaines du duc sont donnés par le héraut Berry dans ses *Chroniques de Charles VII...*, op. cit., p. 305.

Les miniatures commémoratives de la guerre remportée par le roi ne rechignent pas à illustrer la part assumée par les vaillants fils de Bretagne dans l'effort commun : ainsi celle représentant l'amiral Prigent de Coëtivy, fauché par un boulet de canon durant le siège de Cherbourg le 20 juillet 1450¹²⁵ (un autre rude capitaine breton, Tugdual de Kermoisan dit le Bourgeois, bailli de Troyes, y laisse également la vie). Les hermines y figurent aussi à l'occasion, presque à égalité avec les lys triomphants, que ce soit celles, personnelles, arborées par le connétable de Richemont sur sa cuirasse¹²⁶, déboulant à la rescousse du comte de Clermont à Formigny le 15 avril 1450¹²⁷, ou celles des bandes duciales lors des derniers combats du recouvrement de la Normandie¹²⁸, où, en effet, leur apport se révèle décisif. Ainsi les thuriféraires de la monarchie accordent leur juste place aux Bretons, celle dévolue à de brillants seconds aux instants cruciaux, au risque d'entretenir une confusion, masquée derrière la liesse unanimiste née de la victoire et de la délivrance du territoire, quant au devenir du royaume car en tout cela les hommes d'armes bretons se trouvent agrégés à l'ensemble des sujets du roi alors que leurs princes pensent à tout autre chose...

En Guyenne aussi, les Bretons paraissent en 1453, et de décisive façon, avec à leur tête¹²⁹ le futur duc François II, pour l'heure encore François d'Étampes (en fait le comte, trop jeune, est suppléé dans son commandement par Jean de Malestroit et le sire de La Hunaudaye), dans la bataille terminale de Castillon le 17 juillet car le nouveau duc Pierre II n'a guère la fibre militaire, au contraire de son frère François I^{er} disparu en juillet 1450. Lorsque Talbot lance une puissante attaque, «en après, pour rafraichir les François et leur donner secours, furent envoyez quérir les sires de Montauban et de la Hunaudaye»¹³⁰ qui prennent en tenaille les assaillants et font une ample moisson de leurs bannières. Jean Chartier répète par deux fois que ce sont les Bretons qui jettent à terre les enseignes anglaises¹³¹ ! Il ne reste plus aux ennemis qu'à vider Bordeaux, cette fois

¹²⁵ Vigiles de Charles VII, f° 206 (ms 5054 de la BNF), image reproduite p. 75 de MAUGER, Michel, *Bretagne chatoyante. Enluminures et histoire*, Rennes, 2002.

¹²⁶ Armorial de Gilles le Bouvier, f° 17 v° (ms 4985 de la BNF), image reproduite dans MAUGER, Michel, *Bretagne chatoyante...*, *op. cit.*, p. 76.

¹²⁷ Chroniques de Charles VII, f° 183 (ms 2691 de la BNF), image reproduite dans MARIN, Jean-Yves dir., *La Normandie dans la guerre de Cent Ans - 1346-1450* (catalogue d'une exposition organisée à Caen en 1999 puis présentée à Rouen en 2000), Paris, 1999, p. 165.

¹²⁸ Vigiles de Charles VII, f° 163, image représentant l'entrée de François I^{er} en Normandie, reproduite dans MAUGER, Michel, *Bretagne chatoyante...*, *op. cit.*, p. 67.

¹²⁹ Un extrait des comptes de Raoul Launay, receveur général du duché, fournit un récapitulatif des principaux capitaines et seigneurs ayant pris part à la campagne de Guyenne : dom Morice, *Preuves*, tome II, col. 1514.

¹³⁰ CHARTIER, Jean, *Chronique...*, *op. cit.*, tome III, p. 6.

¹³¹ *Idem, ibidem*, tome III, p. 6 et 7.

pour de bon, ce qu'ils font le 19 octobre 1453, signant par là la fin des opérations de la guerre de Cent Ans.

Ainsi les choses sont-elles nettes à lire les historiens de Charles VII : les nobles fils de l'Armorique, soldats réglés de la Couronne comme troupes duciales – dans les deux cas derrière les plus éminentes figures de la noblesse militaire du duché – ont apporté une contribution essentielle à l'estocade portée sur le continent aux intrus d'outre-Manche. Nul ne tait plus sur le moment leurs mérites ni leurs incontestables faits de vaillance ! Peut-être à titre de dédommagement moral à l'exil provençal qu'il impose désormais à son oncle Tanguy, l'ancien prévôt de Paris tenu éloigné de la cour depuis sa réconciliation avec Bourgogne, Charles VII accorde à Guillaume du Chastel, tué devant Pontoise en 1441, l'honneur insigne de permettre à ses restes de reposer pour l'éternité dans la basilique de Saint-Denis, à proximité de Bertrand, le connétable de son grand-père¹³².

Naissance d'une ambiguïté ?

Combinée à la pratique acquise aux générations précédentes de voir certains de ses fils mettre leur épée au service du roi le temps d'un engagement déterminé et fidèle, la réalité d'une victoire largement partagée aurait pu faire germer l'idée d'un partage logique des tâches entre le royaume et le duché, ce dernier prenant alors figure de brillant second du premier, à l'image du vieux connétable de France Arthur de Richemont qui, devenu duc lui-même en 1457, n'en garde pas moins son épée de connétable tout en refusant l'hommage lige que le roi exige de lui à présent. Ce partage des tâches, à peine esquissé dans l'euphorie de la victoire, se mue vite, on le sait, en une hostilité sourde puis mortelle dans la seconde moitié du xv^e siècle : le poids de la personnalité des dirigeants en place et de leurs caractères opposés n'y est certes pas étranger, Louis XI se heurtant de front au velléitaire et superficiel François II, l'idéologie d'une France impériale n'arrangeant rien en l'affaire dans son acharnement à rabaisser tous les pouvoirs juridiquement inférieurs.

Héritée de Philippe le Bon, le fils courageux de Jean II demeuré aux côtés de son père sur le champ de la déroute de Poitiers, la principauté de Bourgogne, d'essence française, démembrée, tombe pour partie dans l'escarcelle des Habsbourgs après la mort de Charles le Téméraire sous les murs de Nancy en 1477. Puis vient le tour de la Bretagne, préférée à la Franche-Comté qui s'offrait elle aussi par mariage au jeune Charles VIII¹³³. Un tel acharnement à détruire en les englobant l'une

¹³² Dessin de la collection Gaignières.

¹³³ LE PAGE, Dominique et NASSIET, Michel, *L'union de la Bretagne à la France*, Morlaix, 2003.

après l'autre ce qu'il demeurait des principautés du temps de la guerre de Cent Ans est troublant : ne s'expliquerait-il pas, au moins pour partie, par le souvenir lancinant de l'aide décisive apportée par les capitaines et les gens d'armes natifs de Bretagne comme de Bourgogne aux heures cruciales du conflit ?

«Tous les grans et vaillans nobles hommes du pays de Bretagne, qui tous ont vescu en la querelle des Roys de France contre les Anglois et les Bourgoignons, et dont grant quantité sont en grant vaillance et vertus morts ez batailles et guerres pour les Roys de France, desquelz le sang et la postérité devoit requérir à Dieu vengeance quant on voudroit en la Duché de Bretagne altérer, changer ou dissimuler la querelle soubz laquelle ils ont si vertueusement fini leurs jours ; car ce seroit demonstrer qu'ilz ne seroient morts soubz juste querelle»¹³⁴ : Louis XI sait ce qu'il fait et les ressorts psychologiques qu'il met en branle en concluant en ces termes la longue réponse qu'il donne en 1478 aux récriminations diverses portées par les envoyés du duc. Si ces héros, quelque peu oubliés depuis, ont pu se croire à la fois «bons bretons et bons français»¹³⁵, la réciproque n'avait guère de chance de germer sur le terreau de l'inconscient national d'un État en proie à un expansionnisme tous azimuts avec les guerres d'Italie naissantes. Dès lors l'acharnement à mettre à bas des principautés elles aussi en voie d'affirmation ne pourrait-il pas s'expliquer par le retour du refoulé, la recherche du rétablissement entier d'un honneur national bafoué aux pieds depuis l'Écluse, Poitiers ou Brignais, ébranlé de l'intérieur par la guerre des princes de la maison Valois, anéanti à Azincourt, et que seul le concours sans cesse mieux affirmé de ces principautés, précisément, permit de restaurer au terme d'un long siècle de déconvenues diverses et variées ?

Dans ce jeu aux combinaisons multiples, les gens d'armes bretons n'ont sans doute été que des acteurs inconscients des enjeux qu'ils incarnaient en profondeur pour l'avenir, le plus souvent indifférents aux maux qu'ils occasionnaient, insensibles à toute préoccupation autre que guerrière ou de simple survie. Après avoir représenté au début du conflit franco-anglais comme la quintessence des malheurs engendrés par les soldats perdus au point d'englober, aux yeux de l'opinion publique française, presque tous leurs congénères sous leur redoutable bannière, ils s'abstiennent de paraître au premier plan au temps des discordes civiles, avant de se muer en troupes plus régulières tenues à la disposition de la monarchie,

¹³⁴ Dom MORICE, *Preuves*, tome III, col. 338-339.

¹³⁵ JONES, Michael, «*Mon pays et ma nation : l'identité bretonne au XIV^e siècle*», *Dalc'homp soñj !*, n° 10, hiver 1985, p. 1-9.

accomplissant ainsi à leur échelle le cycle complet des mutations militaires appelées par le renforcement de l'État¹³⁶.

D'où, d'une part, les éloges mérités qui leur sont accordés à la fin du conflit, notamment par Jean Chartier qui place au premier plan de son chapitre consacré à *Ceulx qui ont travaillé à la reconquête de Normendie* le duc de Bretagne «dont il estoit le chef» et qui «s'y peina et travailla», bien secondé par Richemont ou les héros disparus que sont Prigent et Tugdual, mais aussi, parmi les survivants, le maréchal de Lohéac (le comte de Laval), le seigneur de Montauban, Geoffroy de Couvran, etc.¹³⁷ D'où aussi, malgré ce qui précède, les plaintes et les accusations récurrentes dont la piétaille et ses capitaines font l'objet, toutes étayées par la solide terreur qu'ils inspiraient à l'instar de l'ensemble des soldats de ces temps sans nul doute, des Gascons en premier lieu, d'autres aussi. C'est ainsi que les deux stéréotypes contrastés apparus dès l'époque de la guerre de Succession se sont perpétués jusqu'à la fin.

*

**

Sitôt acquis le rattachement du duché à la Couronne par le double mariage d'Anne, la monarchie n'aura de cesse d'employer les armes de Bretagne sur de nouveaux terrains, et d'abord en Italie. Ce théâtre offert aux marins¹³⁸ comme aux soldats d'Armorique a sans aucun doute contribué à les attacher mieux encore au trône qu'occupait leur duchesse puis sa fille Claude après elle. Quand la question du statut du duché ne fut plus à l'ordre du jour, soit après 1532, on croit observer parmi les Bretons une rupture dans leur tradition déjà longue de recrutement militaire : si les descendants des *routiers* et des braves des XIV^e et XV^e siècles sont encore nombreux à servir le roi dans sa marine sous l'Ancien Régime, ils s'abstiennent désormais en masse de le faire dans l'armée régulière de terre¹³⁹, tandis que la milice n'a jamais eu bonne presse auprès des gens du peuple même si, en théorie du moins, elle doit être appelée seulement à la défense

¹³⁶ CONTAMINE, Philippe, «Les compagnies d'aventure en France pendant la guerre de Cent Ans», *Mélanges de l'École Française de Rome (Moyen Âge - Temps modernes)*, tome 87, 1975, p. 365-396.

¹³⁷ CHARTIER, Jean, *Chronique...*, op. cit., § 234, tome II, p. 238-241. Éléments d'une biographie de Geoffroy de Couvran dans CONTAMINE, Philippe, *Guerre, État et société...*, op. cit., p. 412.

¹³⁸ CASSARD, Jean-Christophe, «Frontière de mer et marine ducale : l'exemple breton. Fin XV^e-début XVI^e siècle», dans *Défense des côtes et cartographie historique. Actes du 124^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques* (Nantes, 1999), Paris, 2002, p. 33-51.

¹³⁹ PERRÉON, Stéphane, «Le recrutement de l'armée de terre au XVIII^e siècle : l'exemple breton», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 108/3, 2001, p. 69-85.

de la province. Les racines de cette abstention résolue – encore bien marquée aux débuts de la Révolution et sous l'Empire – recevront-elles un jour une explication de la part des historiens, d'autant que les choses semblent ensuite s'inverser à l'époque contemporaine ? Décidément le rapport des Bretons à la guerre et à ses métiers apparaît complexe, parfois ambigu, toujours compliqué...

Jean-Christophe CASSARD

Centre de Recherche Bretonne et Celtique

UMR 6043 du CNRS

Université de Bretagne occidentale

RÉSUMÉ

Rendus indésirables chez eux durant les phases d'accalmie de la guerre de Succession, puis après son arrêt à Auray en 1304, nombreux sont les Bretons qui s'engagent alors dans le conflit anglo-français : ils y gagnent dans l'opinion publique une détestable réputation de vauriens, en dépit de la renommée croissante du connétable Bertrand du Guesclin. S'ils s'abstiennent ensuite de paraître au premier plan lors des discordes civiles dans le royaume, ils n'en continuent pas moins, souvent anonymes, à figurer en nombre dans les armées françaises avant de participer activement à la victoire sur les Anglais. Ce qui aurait dû leur valoir des compliments a-t-il créé dans l'esprit de la monarchie de plus en plus absolutiste une ambiguïté, mortelle à terme pour le duché ?